

TABLE DES MATIÈRES

Mot de l'équipe	1
La collective et l'équipe de travail	2
Présentation du CALACS	3
Vie associative et démocratique	6
Gestion interne	7
Volet aide directe	20
Statistiques des demandes d'aide	34
Volet prévention, formation et promotion	41
Volet représentation	54
Concertation, partenariat et autres	67
Activités de lutte	68
Bailleurs de fonds	72
En conclusion	73
Annexes	74



Mot de l'équipe

Bienvenue à vous dans ce 23^e rapport d'activités du CALACS Coup de Cœur,
Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel!

Une autre année vient de se terminer et comme chaque fois lorsque nous travaillons à la rédaction de ce rapport, nous restons surprises du travail immense qui a été réalisé en 12 mois! Remplir les tâches de nos 3 volets soit l'aide directe, la prévention/formation/promotion et la représentation/lutte, est déjà demandant, si l'on ajoute à ces tâches les priorités annuelles qui guident nos choix, toutes les autres tâches ponctuelles et tous les imprévus auxquels nous pouvons être confrontées, du travail, il y en a ! Et ce fut la même chose cette année...

Tout en ne perdant pas de vue notre désir profond d'offrir des services de qualité aux personnes avec lesquelles nous travaillons, nous choisissons chaque année des priorités qui nous permettent d'être guidées dans nos actions...

Cette année, nous avons entre autres poursuivi activement notre travail au sein des 3 volets ; nous avons cherché à nouveau des sources de financement supplémentaires vu notre situation précaire ; et nous nous sommes activement impliquées dans des dossiers de représentations avec différents partenaires, ce dont nous ferons davantage état dans le présent rapport.

L'année 2015-2016 fut une année bien remplie une fois de plus !

La même équipe stable des dernières années se retrouve à nouveau derrière la réalisation de l'ensemble des tâches dont vous prendrez connaissance.

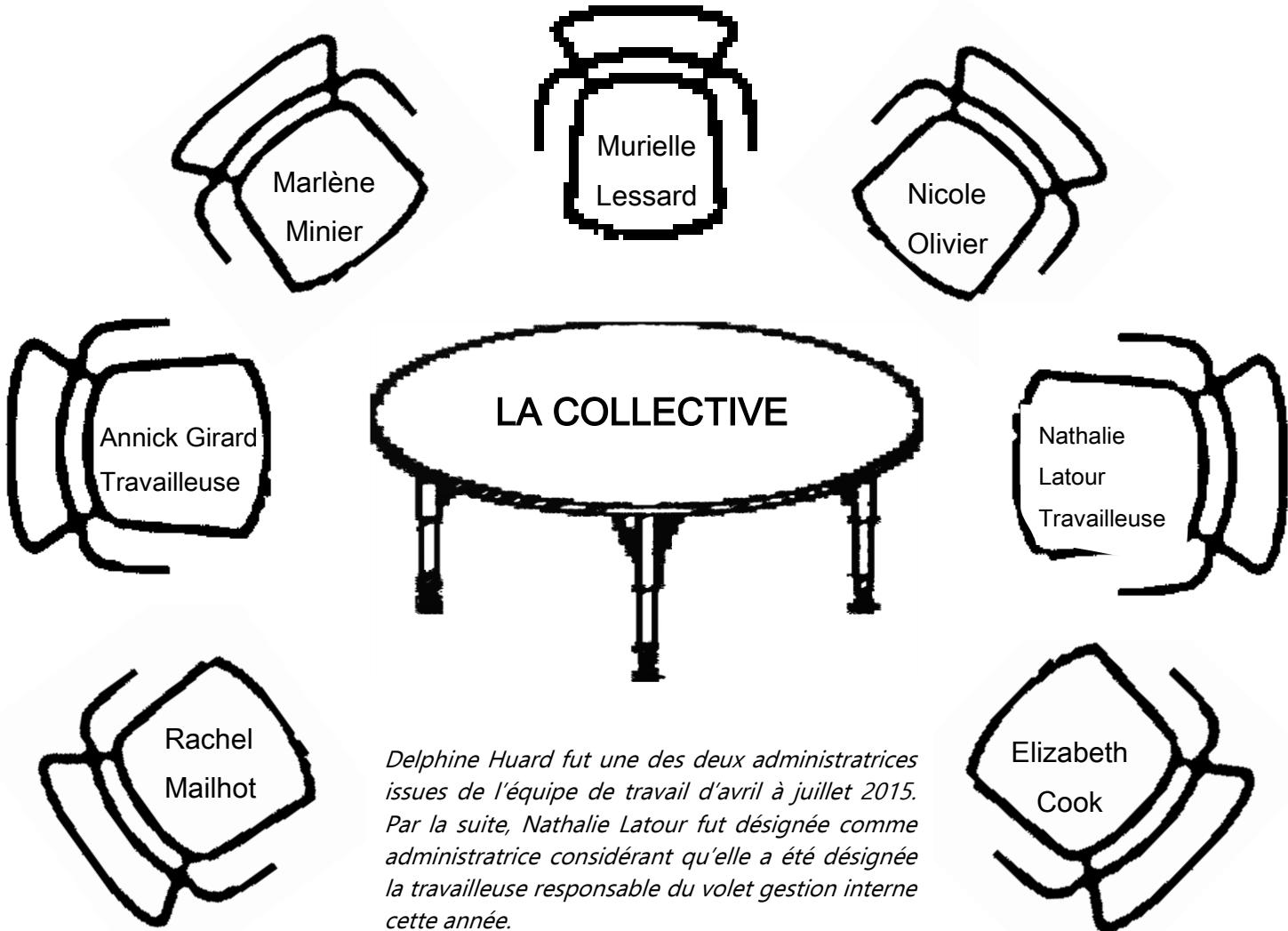
C'est donc avec fierté que nous vous présentons notre rapport d'activités annuel.

Bonne lecture!

L'équipe et la collective



ADMINISTRATRICES DE LA COLLECTIVE 2015-2016



TRAVAILLEUSES

Nathalie Latour : Travailleuse permanente

Annick Girard : Travailleuse permanente

Delphine Huard : Travailleuse permanente

Paméla Carrier : Travailleuse permanente

Mélanie Langlois: Stagiaire (septembre 2015 à mars 2016)

Catherine Sylvestre : Contractuelle (juin à août 2015)

UN PEU D'HISTOIRE...

C'est en 1975 que le premier Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel a été implanté à Montréal. Peu de temps après, plusieurs organismes ont été mis sur pied un peu partout au Québec et en 1979, le Regroupement québécois des CALACS s'est formé. C'est ensuite en 1986 qu'a été mis sur pied un Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel dans la région. En fait, c'était le CALACS Laurentides-Lanaudière qui avait pour mission de couvrir l'ensemble des deux régions administratives pour plus de 33 517 km² et 849 861 personnes comme population. Rapidement, les intervenantes ont pu constater que peu de services pouvaient être réellement offerts à la population de Lanaudière et il devenait urgent de doter la région d'un CALACS autonome. C'est donc en 1994 que le CALACS de Lanaudière a été mis sur pied pour l'ensemble de la région. En 2001, un deuxième CALACS a vu le jour dans la région. Le territoire fut donc scindé en deux, le CALACS Coup de cœur situé à Joliette desservant les MRC du nord (Joliette, Matawinie, d'Autray et le nord de Montcalm) et le CALACS La Chrysalide situé à Terrebonne, desservant les MRC du sud (des Moulins, l'Assomption et le sud de Montcalm). Considérant l'étendue du territoire à couvrir au nord de Lanaudière (115 939 km²), nous sommes constamment à la recherche de solutions novatrices pour rendre nos services plus accessibles aux adolescentes et aux femmes qui ont besoin de nos services.

MISSION DU CALACS COUP DE CŒUR

Le CALACS Coup de cœur, Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel, est un organisme communautaire sans but lucratif membre du Regroupement québécois des CALACS. La mission du CALACS Coup de cœur est la suivante :

- ◆ Aider et supporter les adolescentes et les femmes de 12 ans et plus ayant vécu une agression à caractère sexuel ;
- ◆ Sensibiliser la population à la problématique des agressions à caractère sexuel et l'informer des mesures préventives ;
- ◆ Favoriser les discussions et la communication avec tout organisme ou gouvernement local, provincial ou fédéral, afin de promouvoir les intérêts des femmes agressées sexuellement ;
- ◆ Participer à toutes autres activités touchant les problématiques des femmes ainsi qu'à la promotion de rapports égalitaires entre hommes et femmes.

FONCTIONNEMENT DU CALACS

Par conviction politique et souci de cohérence, nous avons choisi d'adopter un mode de gestion et de fonctionnement en collective compatible avec les valeurs du féminisme, valeurs qui sous-tendent notre analyse des agressions sexuelles. Ce mode de fonctionnement vise à éliminer les inégalités et les déséquilibres engendrés par les structures patriarcales et hiérarchiques de la société. Comme moteur de gestion et de fonctionnement, le fonctionnement en collective constitue un moyen privilégié pour inventer des façons de faire mieux adaptées à ce que nous sommes et à ce que nous voulons comme société. Il repose sur un choix que nous faisons en vue d'arriver à une plus grande démocratie, c'est-à-dire au respect des voix de toutes les femmes qui gravitent dans notre centre. Comme les jeunes filles et les femmes qui ont vécu une agression à caractère sexuel demeurent au cœur de nos préoccupations et de notre mission, nous favorisons l'implication des femmes ayant bénéficié des services du CALACS en tant qu'administratrices du centre. Par contre, le fait d'avoir vécu une forme d'agression sexuelle n'est pas un pré requis pour devenir membre active et administratrice. Toutes femmes démontrant un intérêt marqué pour la problématique et qui adhèrent aux orientations et aux objectifs du centre peuvent s'impliquer et devenir membres et/ou administratrices du CALACS.

PHILOSOPHIE DU CALACS

L'intervention féministe est l'approche utilisée au sein de notre CALACS afin de mettre en pratique l'analyse féministe à travers la relation d'aide individuelle et de groupe. Les buts poursuivis par l'intervention sont essentiellement d'aider les femmes agressées sexuellement à identifier leurs besoins, réaliser leurs objectifs personnels et sociaux, trouver des moyens concrets afin de soulager leurs souffrances, surmonter les conséquences des agressions qu'elles ont subies, se sentir mieux avec elles-mêmes, avec les autres et en société et reprendre du pouvoir sur leur vie (Vandal, 1997 a)¹. Cette philosophie imprègne donc nos pratiques et nos interventions. Nous définissons l'agression à caractère sexuel comme un acte de domination, d'humiliation, d'abus de pouvoir et de violence, principalement commis envers les femmes et les enfants. Agresser sexuellement c'est imposer des attitudes, des paroles, des gestes à connotation sexuelle contre la volonté de la personne, et ce, en utilisant l'intimidation, la menace, le chantage, la manipulation et la violence verbale, physique ou psychologique. L'agression à caractère sexuel peut prendre différentes formes. Le viol, l'inceste, les

¹ Extrait tiré de la Base d'unité du Regroupement québécois des CALACS, mai 2001.

attouchements, le harcèlement sexuel, le voyeurisme, l'exploitation sexuelle et l'exhibitionnisme en sont toutes des formes.

LES SERVICES OFFERTS

La mission des CALACS s'inscrit à 3 niveaux et chacun des 3 volets d'activités est aussi essentiel l'un que l'autre. Idéalement, nous aimerais que chacun de ces volets occupe 1/3 de l'espace de travail.

Nous constatons, comme à chaque année, que le volet de l'aide directe prend beaucoup de notre temps et il regroupe différents services que nous offrons aux femmes et aux adolescentes victimes et à l'entourage. L'ensemble des services offerts sont gratuits et confidentiels.

Pour nous, les agressions sexuelles ne cesseront que si un travail de prévention, d'éducation et de sensibilisation est effectué auprès de la population en général. En ce sens, il est donc primordial d'offrir de telles activités qui visent à éliminer les conditions sociales qui favorisent l'émergence et la perpétration des agressions à caractère sexuel commises envers les femmes et les adolescentes.

Comme moteur de changement politique et social, la lutte figure elle aussi au menu quotidien de notre centre. Nos pratiques de lutte reposent sur une analyse féministe des agressions sexuelles en s'attaquant ainsi aux facteurs sociaux qui valident et perpétuent la violence sexuelle. Les CALACS, dont le CALACS Coup de Cœur, ont été créés par et pour les femmes et existent toujours grâce à leur volonté de faire changer les choses.



LES SERVICES OFFERTS EN LIEN AVEC LES TROIS VOLETS D'ACTIVITÉS SONT LES SUIVANTS

VOLET AIDE DIRECTE	VOLET SENSIBILISATION	VOLET REPRÉSENTATION ET LUTTE
<ul style="list-style-type: none">◆ Écoute téléphonique et références◆ Premières rencontres◆ Suivis individuels pour adolescentes et pour femmes◆ Rencontres d'information◆ Groupes de cheminement pour femmes adultes◆ Cafés-rencontres◆ Accompagnement médico-légal◆ Soutien à l'entourage (famille et conjoint/e)	<ul style="list-style-type: none">◆ Ateliers de sensibilisation et de prévention◆ Continuité du projet «<i>Je ne suis pas juste ¼ (un corps), je suis entière!</i>», sans financement supplémentaire◆ Conférences et kiosques d'information◆ Formations aux intervenants◆ Cours d'autodéfense	<ul style="list-style-type: none">◆ Représentations de l'organisme à différentes instances locales, régionales et provinciales◆ Organisation et/ou participation à différentes journées d'actions pour dénoncer la violence faite aux femmes◆ Participation à toutes activités pertinentes de dénonciation et/ou de défense des droits des femmes

VIE ASSOCIATIVE ET DÉMOCRATIQUE

L'instance décisionnelle du CALACS Coup de Cœur est celle de la collective. Elle est composée de sept (7) administratrices, dont deux (2) représentantes de l'équipe de travail.

Le fonctionnement en collective

Un fonctionnement sans hiérarchie

La prise de décision par consensus

Le processus est aussi important que le résultat

L'importance des communications claires, honnêtes et réfléchies



GESTION INTERNE

GESTION INTERNE

La gestion interne de l'organisme demeure la responsabilité de l'ensemble de l'équipe et de la collective, mais tout comme pour les autres volets du centre, la majorité des tâches administratives sont déléguées principalement à une travailleuse.

La gestion de l'organisme comprend :



La gestion financière

- Le suivi des finances (comptes payables et recevables, classement des documents)
- Les contacts avec le comptable et l'auditeur externe
- L'élaboration des prévisions budgétaires annuelles et l'ajustement de ces dernières en cours d'année
- Les demandes de subventions. (PSOC et autres)
- La recherche de financement divers



La gestion des ressources humaines

- Contact avec le service de paie
- Élaboration des contrats de travail
- Application de la politique des conditions de travail en vigueur
- Gestion de notre assurance collective
- Préparation des rencontres d'équipe ainsi que celles de la collective
- Gestion des retours au travail
- Évaluations annuelles des travailleuses



L'organisation du travail et la gestion du lieu de travail

- Organisation des lieux (entretien, aménagement, informatique) et lien avec les différents fournisseurs de services
- Achats
- Toutes autres tâches reliées à l'organisation

VOICI UN RÉSUMÉ DES DIFFÉRENTS DOSSIERS TRAITÉS EN GESTION INTERNE CETTE ANNÉE:

Nous avons poursuivi cette année, notre démarche de révision des conditions de travail amorcée depuis plusieurs années. Ce travail de longue haleine est plus qu'un travail de révision et d'ajustement, car il nous interpelle au cœur de nos valeurs féministes. Les discussions que nous avons tenues concernaient constamment les valeurs d'équité, d'égalité, de hiérarchie et d'ancienneté. Les discussions ont permises de confronter notre mode de gestion féministe plus puriste et de tenter de l'assouplir vers une version plus adaptée à la couleur de la réalité actuelle et de la collective du CALACS. Comme aucun changement n'a été adopté, notre mode de fonctionnement demeure le même et nous poursuivrons cette année nos discussions. Tout changement de structure demande un processus de discussion pour s'assurer que chacune soit confortable avec les changements qui vont s'instaurer. Nous avons tenu 3 rencontres en équipe de travail (pour un total de 32 heures). Nous poursuivrons le travail amorcé l'an prochain.

Nous avons eu 2 rencontres de planification annuelle d'équipe en juin 2015 (pour un total de 48 heures), à travers lesquelles nous avons ciblé une personne responsable pour chacun de nos volets et dégagé les tâches pour chacune des travailleuses en lien avec les priorités adoptées en AGA. Chaque année, nous arrivons au même constat, c'est-à-dire qu'il y a beaucoup plus de tâches à faire que de temps disponible pour le faire avec une équipe de 4 travailleuses et que la priorisation des activités est difficile. Nous avons expérimenté la planification annuelle cette année avec un outil différent et ce fut à partir de cet outil que nous avons pu, tout au cours de l'année, faire des choix et mettre nos limites. En cours d'année, nous avons tenu deux rencontres supplémentaires de planification (pour un total de 24 heures), pour réajuster la responsabilité des tâches et préparer le départ de Paméla en congé de maternité. En juin prochain lors de nos prochaines rencontres de planification annuelle, nous verrons s'il est pertinent de reconduire l'utilisation de cet outil de travail.

Nous avons procédé à l'évaluation annuelle des travailleuses et avons retravaillé le questionnaire d'auto-évaluation à remplir pour chacune des travailleuses, par la travailleuse elle-même ainsi que par les collègues. Ce processus d'évaluation a nécessité 4 rencontres d'une

durée de 2h00. À ce cela s'ajoute du temps de préparation et de rédaction pour un total de 60 heures (15 heures par travailleuses au total). Ce processus permet à chacune de se remettre en question, de recevoir du feedback de ses collègues et se définir des objectifs et des défis pour la prochaine année. Nous avons la chance d'avoir une équipe de travail stable, composée de travailleuses expérimentée et à l'emploi du CALACS depuis plusieurs années. Les supervisions cliniques dont nous avons pu bénéficier dans le passé ont grandement favorisé la maturité de notre équipe et ont permis le maintien de relations de travail saines entre nous. La période d'évaluation est donc un temps pour souligner les bons coups de chacune. Cela vise aussi à favoriser une description de tâches équitable qui convienne aux attentes et aux besoins de toutes, favorisant de nouveaux défis pour les années futures.

Nous avons finalisé cette année les démarches amorcées l'an dernier concernant le militantisme. Un document intitulé « Guide de la militante » sera adopté d'ici juin 2016 et donnera le coup d'envoi à l'ouverture aux militantes à s'impliquer plus activement au CALACS. Les tâches qu'une militante pourra faire au CALACS seront :

- ◆ Des tâches ponctuelles telles que des photocopies, du classement, de l'archivage, de la réécriture de documents à l'ordinateur, de la compilation de statistiques, etc.
- ◆ Des partages de son vécu sous forme de témoignage
- ◆ De la distribution de matériels promotionnels (dépliants ou autres)
- ◆ Des levées de fonds ou recherche de financement
- ◆ Participer à l'organisation d'évènements
- ◆ Co-animer un café-rencontre
- ◆ Participer à un kiosque de promotion de nos services ou de sensibilisation
- ◆ Co-animer des ateliers de sensibilisation
- ◆ Être administratrice à la collective

Le «Guide de la militante » sera disponible à toutes personnes intéressées à s'impliquer et sera distribué aux groupes de femmes de la région. À l'intérieur du guide, nous présentons un bref historique des CALACS et du CALACS Coup de Cœur, nous énonçons les différentes raisons qui motivent les adolescentes et les femmes à devenir militante au CALACS. Nous présentons aussi les règles à respecter et les étapes à suivre pour devenir membre et militante par la suite.

En ce qui a trait à la **GESTION FINANCIÈRE** de l'organisme, nous avons déposé en janvier 2015, une demande de subvention dans le cadre du Programme de soutien aux organismes communautaires pour l'exercice financier 2016-2017. Nous avons estimé à 464 000\$ le besoin financier nécessaire pour répondre à l'ensemble de notre mission. De ce montant, 15 000 \$ ont été demandés comme mesure d'accessibilité pour le transport des adolescentes et des femmes au CALACS. Le calcul a été fait en respect de la démarche de la TROCL et du cadre de financement proposé.

Nous avons poursuivi les démarches visant le rehaussement du financement tel qu'il fut priorisé en AGA. Ces démarches se sont faites à 2 niveaux. Le premier niveau fut de poursuivre nos démarches de reconnaissance et d'accroissement du financement dans le but d'assurer le fonctionnement de l'organisme et le maintien de nos 3 volets d'activités. Le deuxième niveau fut la recherche de sources de financement supplémentaires afin de réaliser un projet spécifique.

Concernant la poursuite des démarches de reconnaissance et d'accroissement du financement, il ne fut pas possible de tenir une rencontre formelle avec nos représentants. Le changement de structure que nous avons vécu cette année avec la transformation de l'Agence de la santé et des services sociaux (ARSSSL) en Centre intégré de santé et des services sociaux de Lanaudière (CISSSL) nous a apporté des nouveaux représentants pour le dossier agression sexuelle et du programme de soutien aux organismes communautaires. Madame Ghislaine Jetté (anciennement responsable du dossier agression sexuelle et violence conjugale) a été nommée responsable du Programme de soutien aux organismes communautaires alors que Monsieur François Savoie a été nommé responsable du dossier agression sexuelle. En mars 2016, nous avons communiqué avec Madame Jetté pour demander si nous aurions accès l'an prochain à des argents non récurrents en agression sexuelle ou à des fonds résiduels (comme nous avons eu pendant plusieurs années). Il nous a été mentionné qu'aucune somme supplémentaire récurrente n'est à prévoir pour le dossier agression sexuelle, ni de fonds résiduels.

Dans le but de diversifier nos sources de financements et pouvoir bénéficier d'argent supplémentaire afin de mettre de l'avant des projets ponctuels et maintenir l'équipe de travail en place, nous avons déposé cette année une demande d'aide financière pour un projet non récurrent. Nous aurions souhaité déposer davantage de demandes, mais les appels d'offres disponibles cette année ne concordaient pas avec la mission du CALACS.

La demande que nous avons déposée a fait suite à un appel de projets issus du Secrétariat à la Condition féminine et provenant du Programme de soutien à des initiatives de partenariat. Selon les informations reçues quant à ce financement, il avait été mentionné que chaque région du Québec aurait à sa disposition un montant approximatif de 120 000\$ pour réaliser un projet visant l'égalité entre les hommes et les femmes. Considérant qu'il n'était pas assuré que chaque région déposerait des projets en ce sens, il était mentionné que le montant non réclamé dans une région pourrait être redistribué dans les autres. Après avoir entendu parler de cet appel d'offre, l'équipe du CALACS La Chrysalide (sud de Lanaudière), nous a contactés pour nous proposer de faire une demande commune pour un projet régional. Considérant la complexité de la gestion d'un projet commun, nous nous sommes entendus pour déposer un projet similaire pour notre territoire respectif.

Notre projet s'intitulait « **Un réel consentement sexuel : J' clique Pour des relations égalitaires entre les sexes.**



Pour

Par ce projet, nous voulions que :

- ◆ Tous les jeunes de niveau secondaire IV et V soient rencontrés (environ 3500 jeunes)
- ◆ Les jeunes issus des 13 maisons de jeunes de notre territoire soient rencontrés, soit un minimum de 65 jeunes ;
- ◆ 100 DVD et guides d'animation soient distribués dans divers milieux, soit entre autres dans les 13 maisons de jeunes, dans 25 CALACS, au Centre d'amitié autochtone de Lanaudière, à l'organisme Accueil jeunesse, ainsi que dans les Centres jeunesse de Lanaudière ;
- ◆ Les jeunes aient l'opportunité de développer davantage leur esprit critique quant à la notion de consentement, pour être en mesure de choisir les actions avec lesquelles ils se sentent à l'aise ou non ;
- ◆ Les jeunes impliqués dans la conception du DVD soient davantage outillés par rapport au phénomène et qu'ils deviennent ainsi des agents multiplicateurs auprès d'autres jeunes ;
- ◆ Les jeunes soient plus sensibilisés à reconnaître davantage les inégalités dans leurs relations.

Le projet déposé n'a pas été retenu (voir lettre en annexe). Nous avons présenté dans le passé un projet similaire sur le consentement à quelques reprises, mais sans succès. Ce projet demeure pour nous, un objectif à réaliser à l'avenir, car le consentement est au cœur de la problématique des agressions à caractère sexuel et il demeure primordial pour nous d'outiller les jeunes et les gens de tout âge sur la notion de consentement libre et éclairé.

Nous demeurons déterminées à poursuivre nos démarches au niveau régional en parallèle aux démarches réalisées au niveau provincial par notre regroupement, étant conscientes que ce sont des démarches qui demandent de la patience, de la persévérance ainsi que de la détermination à long terme.

Comme nous n'avons pas la certitude de pouvoir avoir recours à des argents supplémentaires d'ici 2017, nous avons procédé en cours d'année à un travail de restriction budgétaire en vue de maximiser la rétention des travailleuses au sein de l'équipe de travail le plus longtemps possible. Étant actuellement une équipe de quatre travailleuses, il est difficilement envisageable de couper des heures de travail tout en maintenant l'ensemble des activités prévues dans la mission de l'organisme.



RÉUNION D'ÉQUIPE ET COLLECTIVE

Les rencontres d'équipe hebdomadaires demeurent pour les travailleuses un espace important pour discuter, échanger, prendre position et s'offrir du soutien mutuel dans leurs dossiers et suivis respectifs. Il y a donc eu 3 heures par semaine de consacrées aux rencontres d'équipe tout au long de l'année sauf exception.

Vingt-six rencontres d'équipe ont été tenues pour un total de plus de 324 heures.

Huit rencontres de collectives ont été tenues cette année. La collective se réunit généralement une fois par mois et chacune des rencontres est d'une durée d'environ 3h30. Il ne fut pas possible cette année de maintenir la cadence d'une rencontre mensuelle à cause de facteurs personnels liés aux administratrices. Nous avons concentré les points importants à discuter dans les rencontres qui ont été possibles d'être tenues. Cette année, tous les postes d'administratrices ont été comblés lors de l'AGA par élection.

Depuis plusieurs années, nous avions convenu de permettre à chaque travailleuse d'être présente aux rencontres de la collective à tour de rôle. Conscientes de l'équité de cette mesure et de la satisfaction des travailleuses face à ce partage des responsabilités, nous avons conservé cette mesure une fois de plus cette année. Nous avons investi 104 heures pour les rencontres de collectives (préparation des rencontres, animation et rédaction des procès-verbaux).



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SPÉCIALE

Nous avons convoqué les membres pour une Assemblée générale spéciale en date du 3 juin 2015 (juste avant l'Assemblée générale annuelle) pour traiter d'une proposition de changement en ce qui a trait à l'âge de la clientèle desservie. 16 membres étaient présents. Nous avons proposé d'offrir maintenant des suivis aux adolescentes de 12 ans et plus (de niveau secondaire) étant donné que nous les rencontrons lors des animations de sensibilisation et de prévention. Cette proposition a été acceptée à l'unanimité et les changements ont été faits par la suite au registraire des entreprises. Nous avons reçu nos lettres patentes supplémentaires en date du 15 décembre 2015.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

L'Assemblée générale annuelle a eu lieu le 3 juin 2015. La soirée s'est déroulée sous le thème «de la nature et des fleurs». Dix-neuf personnes étaient présentes (membres et non-membres). La tenue de cette Assemblée a nécessité 150 d'heures de préparation pour l'ensemble de l'équipe (rapport financier, rapport d'activités, priorités annuelles, prévisions budgétaires, achats, etc.).

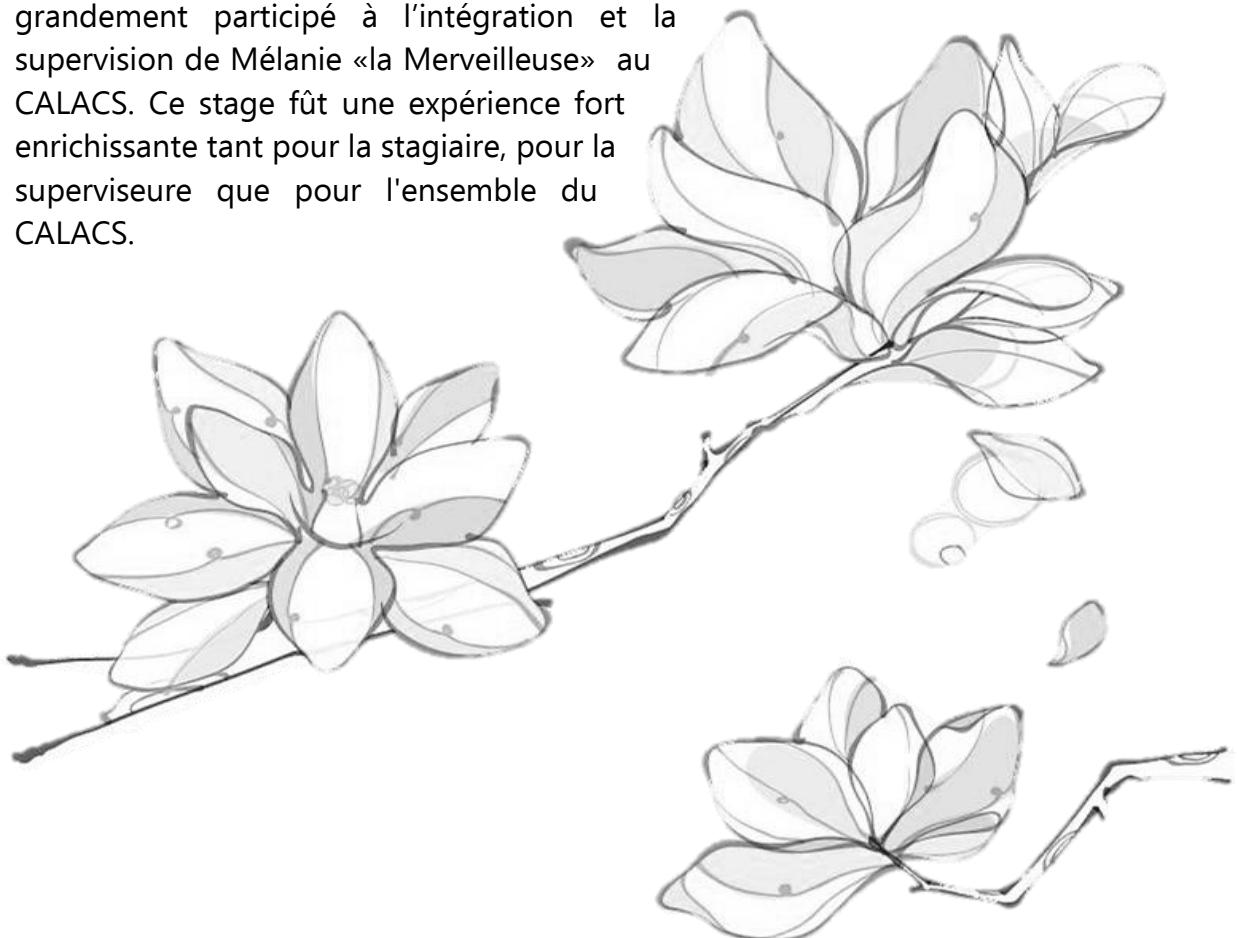
SUPERVISION DE STAGE

Jl demeure toujours important pour nous de former la relève et d'accueillir des stagiaires pour les former à intervenir auprès des personnes ayant été victimes d'agression à caractère sexuel. En septembre, nous avons accueilli une étudiante de l'Université de Trois-Rivières au baccalauréat en psychoéducation.

C'est donc Mélanie Langlois qui a été stagiaire au CALACS cette année. Elle a réalisé un stage d'intervention d'une durée de deux sessions (automne-hiver), soit 15 semaines et 20 heures par semaine pour chacune des sessions.

Les différentes tâches qu'elle a pu réaliser tout au long de son stage ont été l'accueil téléphonique, les demandes d'aide, les premières rencontres, la co-animation d'atelier de sensibilisation, la co-animation d'un groupe de cheminement, l'organisation d'un cours d'autodéfense, la participation à des rencontres de concertation (TCGFL, TROCL) et la participation aux réunions d'équipe.

Nous avons estimé que la supervision a nécessité 120 heures de travail pour la superviseure attitrée, Annick Girard, et les autres membres de l'équipe qui ont grandement participé à l'intégration et la supervision de Mélanie «la Merveilleuse» au CALACS. Ce stage fût une expérience fort enrichissante tant pour la stagiaire, pour la superviseure que pour l'ensemble du CALACS.



EXPÉRIENCE DE STAGE DE MÉLANIE

Il y a quelques années, je feuilletais mon journal local quand mon regard s'est arrêté sur une invitation à un Théâtre-Forum sur le thème de l'hypersexualisation. Étant une passionnée d'art et d'intervention, je me suis empressée de réserver ma présence. À ce moment, j'étais loin de me douter que le CALACS allait prendre à son tour une place significative dans ma vie.

En septembre dernier, j'entrais dans le CALACS pour entreprendre mon stage final au baccalauréat en psychoéducation. Les objectifs de mon stage 1 étaient de m'initier aux normes et aux modalités de fonctionnement de l'équipe d'intervention, m'initier à la clientèle et de faire ma place en respectant le rythme et la culture du milieu. Évidemment, le stress m'a accompagné un certain temps, quelques messages intérieurisés ont refait surface, ma confiance oscillait de temps à autre et étrangement mes trois dernières années de théorie s'étaient envolées... Ouf! La vie m'a souri en m'intégrant à l'équipe du CALACS. Chacune d'entre elles a contribué à m'épanouir dans mon rôle d'intervenante. Elles m'ont partagé de leur temps, de leur écoute et de leur expertise. Elles m'ont aussi démontré qu'il était possible de travailler dans un environnement respectueux, ouvert et créatif, malgré le prix de «l'austérité». Un pas à la fois, j'ai fait mon petit bonhomme de chemin avec l'équipe du CALACS Coup de cœur et je leur en suis infiniment reconnaissante.

C'est en parcourant les classes de secondaire que j'ai confirmé mon intérêt pour l'animation et la prévention. C'est un pur bonheur d'échanger avec les groupes d'adolescents(es). En même temps, c'est terrifiant de constater que l'internet est leur référence d'éducation sexuelle. Étant mère de jeunes enfants, je réagis face à ce manque flagrant d'informations et à l'inertie politique envers les conséquences de cette problématique sur nos jeunes. C'est d'ailleurs à partir de ce moment que j'ai découvert la militante en moi.

En stage 2, mes objectifs étaient d'assumer une plus grande part de responsabilités, de faire preuve d'autonomie et d'initiative, de contribuer de façon active à la vie d'équipe et de collaborer de façon active aux défis professionnels. J'ai clairement atteint ces objectifs dans la cadre du cheminement de groupe. Le groupe de cheminement a été une opportunité de vivre une expérience professionnellement enrichissante, mais surtout elle a été de m'enrichir humainement au gré des rencontres. J'ai été témoin de moments où les mots comme «compassion» et «solidarité» ont pris tout leur sens et qu'aucun qualificatif ne pourrait décrire la beauté de cet instant. Il va sans dire que j'ai rapidement compris qu'une relation d'aide n'est pas en sens unique et que l'on pouvait aussi se nourrir de nos rencontres.

Les rencontres déterminantes qui jalonnent notre roman personnel ne se font pas qu'avec des personnes de chair. Elles se font aussi avec des idées, des symboles, qui sont contenus dans la culture. Nous avons tous découvert un livre, une musique ou un film qui bouleversé notre existence. Ces rencontres surviennent à des moments charnières et leur arrivée peut entrer en résonnance avec soi-même.»

LES HASARDS NÉCESSAIRES, 2001

Mon stage au CALACS Coup de Cœur a été un hasard nécessaire dans mon cheminement de vie. Et d'ailleurs, je tiens sincèrement à remercier ma superviseure, Annick. C'est grâce à son intégrité et à son authenticité que nos échanges ont laissé leurs traces. C'est grâce à ses interventions réfléchies, appuyées et assumées que je veux développer mon côté «directivité chaleureuse». Et c'est grâce à son karma de toasts brûlées que nos rires ont nourri notre complicité.

Merci Annick!

En résumé

32 rencontres d'équipe	356h00
Réalisation des tâches en gestion interne	520h00
Rencontres de planification annuelle	72h00
La préparation, la participation aux rencontres de collective, la rédaction des procès-verbaux	104h00
L'organisation et la participation à l'AGA	140h00
La supervision de stage	120h00

Total des heures investies : 1312h00

FORMATIONS/CONFÉRENCES/COLLOQUES

Reçues par les travailleuses



Formation : Secouriste en milieu de travail

La CSST oblige l'ensemble des milieux de travail à avoir des secouristes certifiés qui veilleront à la santé et sécurité au travail et seront les personnes répondantes pour porter secours à une personne en danger sur le lieu de travail. Comme nos certifications prenaient fin cette année, deux travailleuses sont retournées suivre le cours d'une durée de 16 heures (pour un total de 32 heures).



Formation : Défense de droits, inclusion et accessibilité: construire un mouvement pluriel contre les violences sexuelles

Ce quatrième volet de la série de formations offert par le Regroupement québécois des CALACS dans le cadre du projet sur l'intersectionnalité a été conçu pour aider les intervenantes de tous les CALACS à développer les pratiques nécessaires pour que toutes les femmes, quelles que soient leurs particularités, puissent tant accéder aux services d'aide, de prévention et de luttes que participer pleinement au mouvement contre les agressions sexuelles. Nous avons discuté entre autres de l'action collective que le CALACS pourrait mettre en place pour rejoindre davantage les organismes oeuvrant auprès des femmes de la diversité et les femmes autochtones ainsi que des pratiques internes que le CALACS pourrait mettre en place pour que ces femmes soient incluses dans la structure.



Formation : « Ma santé mentale, je m'en occupe »

La formation « Ma santé mentale, je m'en occupe » organisée par le centre de formation populaire de Lanaudière a été offerte par Madame Karen Hetherington, membre de l'Association canadienne pour la santé mentale et de la Fondation travail et santé mentale. Cette formation fut fort intéressante et un rappel à prendre soin de nous en tant que personne et qu'intervenante.

Les thèmes abordés pendant cette journée de formation étaient :

- ◆ La santé mentale, le stress et la détresse
- ◆ La recherche de sens
- ◆ Mon pouvoir d'agir

Deux travailleuses du CALACS ont assisté à cette formation d'une journée (14 heures).



Formation : *Usure de compassion, concepts et enjeux*

La formation « *Usure de compassion, concepts et enjeux* » organisée par le Regroupement des organismes de base en santé mentale des régions 04-17 a été donnée par Sébastien Auger, coordonnateur clinique et formateur à La Chrysalide, maison d'hébergement communautaire en santé mentale.

Les objectifs de cette formation étaient les suivants :

- ❖ Explorer le concept d'usure de compassion en intervention à travers ses facteurs et ses déclencheurs, mais aussi ses résiliences et opportunités;
- ❖ Comprendre les enjeux relationnels et les réactions contre-transférrentielles pouvant compromettre le lien;
- ❖ Présenter le bilan du projet d'un groupe de soutien destiné aux intervenants communautaires offert par le ROBSM des régions 04-17 à l'hiver 2015;

Deux travailleuses du CALACS ont assisté à cette formation.

Considérant les ressources financières insuffisantes, la collective a adopté une mesure temporaire de limite de dépenses pour ce poste comptable en vue de maximiser la rétention des travailleuses au sein de l'équipe de travail donc mois d'heures y ont été investies.

En résumé

144 heures ont été investies pour de la formation.



AIDE
DIRECTE

Aide directe

Tout d'abord, il est important de mentionner que le volet de l'aide directe constitue une partie importante du travail effectué au CALACS. En effet, ce volet a une fois de plus cette année occupé une grande partie du temps de travail au sein de l'équipe. Nous verrons plus en détail ce en quoi consistent les services qui s'y inscrivent.



Demandes d'aide téléphoniques

La porte d'entrée des femmes au CALACS est celle des demandes d'aide que l'on reçoit dans un premier temps par téléphone. Nous demandons de façon générale, sauf pour des situations d'exceptions, que les femmes téléphonent elles-mêmes pour recevoir de l'aide puisque de cette façon nous pouvons nous assurer du caractère volontaire de leur démarche. Une grille d'évaluation nous permet alors de recueillir les données nécessaires pour faire une première cueillette d'informations que nous poursuivons lors de la première rencontre.



Interventions individuelles

PREMIÈRES RENCONTRES

En ce qui a trait aux premières rencontres, nous avons une fois de plus maintenu ce service cette année puisque nous constatons qu'il nous permet de mieux répondre aux besoins des femmes suite à la demande d'aide téléphonique. En effet, cela nous permet d'aller plus loin dans notre évaluation de leur situation et ainsi de mieux les diriger par la suite vers le type de service approprié et/ou de les référer. Ces rencontres nous permettent également de fournir divers moyens aux femmes pour pallier à l'attente avant le début du suivi et les préparer à l'amorce de leur cheminement. Lorsque nous le jugeons nécessaire, il peut arriver exceptionnellement que nous offrons plus d'une rencontre pour nous assurer de bien compléter notre évaluation.

SUIVIS INDIVIDUELS

Les suivis individuels, quant à eux, occupent toujours une place prépondérante au sein du CALACS. Ces suivis sont désormais d'une durée approximative de 15

rencontres à raison d'environ une heure par semaine, où la femme se fixe un ou des objectifs personnels liés aux conséquences des agressions sexuelles qu'elle a subies.

Notons qu'une partie considérable du temps d'intervention est consacrée à cette tâche, et ce, pour chacune des intervenantes. Au fil des années, les suivis individuels sont devenus le service d'aide le plus populaire versus le groupe de cheminement, c'est pourquoi autant de temps y est désormais consacré.

Nous avons continué cette année de rencontrer des adolescentes dans leur milieu scolaire lorsqu'un déplacement de leur part s'avérait impossible. L'offre de ce service constitue une mesure visant à demeurer plus accessible pour ces dernières puisque nous avons mesuré au fil des années qu'il demeure difficile pour plusieurs d'entre elles de se déplacer, soit entre autres lorsque les parents ne sont pas informés de leur démarche; lorsqu'elles habitent plus loin du centre ou puisque les heures d'ouverture du centre cadrent difficilement avec leur horaire d'école. Il en est de même pour les femmes qui ne peuvent se déplacer au centre. Lorsqu'aucun autre moyen de transport ne pouvait être mis en place ou qu'une situation particulière les empêchait de se déplacer, nous nous sommes exceptionnellement déplacées pour les rencontrer.

SOUTIEN À L'ENTOURAGE

Les rencontres de soutien à l'entourage constituent quant à elles un autre service ponctuel, cette fois-ci offert à l'entourage des victimes. Ces rencontres visent essentiellement à outiller les proches des victimes; à développer des attitudes aidantes envers ces dernières ainsi qu'à leur offrir un lieu pour ventiler en lien avec la surcharge émotive que cela peut leur faire vivre. Ces rencontres peuvent être offertes aux conjoints des victimes, aux parents d'adolescentes ainsi qu'à toutes autres personnes significatives dans l'entourage de la victime. Elles s'échelonnent jusqu'à un maximum de 5 rencontres.

PRIORISATION DES DEMANDES D'AIDE

En remplacement des rencontres d'urgence offertes lors des années précédentes et dans une optique de mieux gérer la liste d'attente, nous avons cette année instauré une priorisation des demandes d'aide pour tous les suivis individuels, soit pour les adolescentes et les femmes. Cette priorisation se fait par le biais de code 1, 2 et 3 afin de situer la femme quant au degré d'urgence de sa demande.

Un code 1 signifie que la femme a vécu une agression récente ou qu'elle a récemment dévoilé l'agression sexuelle ; qu'elle vit un niveau de détresse psychologique élevé ; qu'elle a des idées suicidaires en lien avec les agressions sexuelles et/ou que ses besoins de bases ne sont pas répondus. Un de ces critères ou un amalgame de ceux-ci fera en sorte que sa demande sera priorisée en code 1. Un code 2 est lorsque la femme n'a pas de réseau social ou que celui-ci est inadéquat et qu'elle n'a jamais fait de démarche antérieure quant aux agressions sexuelles. Et enfin, le code 3 est lorsque la femme fait une deuxième demande ou plus au centre et qu'elle a un réseau social adéquat.

En ce qui a trait aux adolescentes, elles ne peuvent pas se trouver en priorité 3 puisque nous avons réalisé au fil des années que lorsque le temps d'attente est trop long, elle change d'avis quant à la continuité de leur démarche. Ces critères nous servent de guide général, mais nous nous fions également, au-delà de ceux-ci, à notre jugement clinique.

Nous tenons à remercier tous les milieux qui nous ont généreusement prêté des locaux pour recevoir des femmes ou des adolescentes qui ne pouvaient se déplacer au centre :

- ❖ CLSC de Lavaltrie (9 rencontres et 6h30 heures de temps de transport)
- ❖ Collège Esther-Blondin (4 rencontres et 30 minutes de temps de transport)
- ❖ Polyvalente Havre jeunesse (25 rencontres et 25 heures de temps de transport)
- ❖ Polyvalente des Montagnes (2 rencontres et 2h40 pour le temps de transport)
- ❖ Polyvalente Thérèse-Martin (1 rencontre)

En résumé pour l'intervention individuelle

Premières rencontres (59 femmes rencontrées ; 62 rencontres)	121h05
Suivis individuels (64 femmes rencontrées ; 489 rencontres)	791h25
Suivis individuels ados (8 adolescentes ; 48 rencontres)	95h35
Soutien à l'entourage (3 conjoints, 4 mères et une amie ; 13 rencontres)	17h50
Temps de transport	34h40

* Les heures comprennent également la préparation des rencontres et les retours. Le temps alloué aux demandes d'aide téléphonique n'a pas été comptabilisé, mais il représente un nombre d'heures significatif réparti tout au long de l'année.

Total des heures investies **1 060h55**



INTERVENTION DE GROUPE:

RENCONTRES D'INFORMATION ET RENCONTRES PRÉ-GROUPE

Ces rencontres sont offertes à toutes les femmes qui sont en attente pour un suivi de groupe. Suite à la première rencontre, lorsque les femmes ont choisi de s'orienter vers le groupe, elles assisteront ensuite à la rencontre d'information afin de valider leur choix quant à ce type de suivi. Cette rencontre vise principalement à éclairer les femmes sur le processus de guérison en groupe, sur ses objectifs, sur les thèmes qui y seront abordés, les règles de fonctionnement ainsi que le rôle des intervenantes. Cela permet également de voir les femmes en interaction dans un contexte de groupe et ainsi de fournir des informations supplémentaires afin de valider si ce type d'aide est le meilleur service pour la personne.

Par la suite, une rencontre d'évaluation individuelle (rencontre pré-groupe) est effectuée avec chacune des femmes qui ont participé à cette séance d'information et qui désirent poursuivre leur démarche de groupe. Cette rencontre vise à évaluer si le groupe de cheminement est le meilleur moyen pour répondre à leurs

objectifs et si cette démarche s'inscrit au bon moment dans leur réalité actuelle. Advenant le cas où l'évaluation nous indiquerait que le groupe n'est pas le meilleur moyen pour favoriser le cheminement de la femme, celle-ci poursuivra alors en suivi individuel.

Compilation de la rencontre d'information				
Dates	Animatrice	Nombre de femmes	Heures de préparation/suivi	Heures d'animation
Novembre 2015	Annick & Mélanie	3	1h00	2h00
Total des heures investies				6h00

Compilation des rencontres pré-groupe	
6 femmes rencontrées	16h00

GROUPE DE CHEMINEMENT

Le groupe de cheminement constitue un groupe fermé comprenant un nombre maximum de 8 femmes. Un groupe complet s'échelonne sur environ 20 rencontres de 3 heures chacune. Différentes thématiques liées aux conséquences des agressions sexuelles sont abordées chaque semaine, telles les émotions; les mythes et les préjugés; les mécanismes de défense; les messages intériorisés; l'enfant en soi; l'intimité; la sexualité; l'affirmation et l'estime de soi. En plus des rencontres de groupe, nous offrons une rencontre individuelle à la mi-groupe à chacune des femmes afin qu'elles puissent évaluer où elles en sont par rapport à leur objectif de départ et pour aborder au besoin certains aspects qui ne peuvent être approfondis autant au sein du groupe. Cette année, un groupe de cheminement a été amorcé.

Par le biais du groupe, nous visons à créer un lieu sécuritaire qui favorise un climat de confiance et de solidarité tout en permettant aux femmes de briser leur isolement et de normaliser leur vécu avec d'autres femmes. Cela leur permet de constater que l'agression sexuelle est un problème social et non un problème individuel. Les CALACS ont toujours privilégié ce mode d'intervention au sein de leurs services puisqu'il permet de collectiviser les réalités que vivent les femmes et

en ce sens, il s'inscrit parfaitement au sein de l'analyse féministe de la problématique. Ce service permet également aux femmes d'identifier les conséquences reliées aux agressions sexuelles qu'elles ont subies et d'identifier des moyens adéquats qui vont leur permettre de reprendre du pouvoir sur leur vie. Tout comme le suivi individuel, le groupe leur permet aussi de se fixer un objectif personnel qu'elles désirent atteindre, en plus des objectifs communs du groupe.

Compilation Groupe de cheminement 2015-2016						
Dates	Animatrice	Nombre de femmes au début	Nombre de femmes à la fin	Nombre de rencontres	Heures de préparation et retour	Heures d'animation
Avril 2015	Nathalie	4	4	1	2h00	3h00
Janvier à mars 2016	Annick & Mélanie	4	4	10	60h00	60h00
Total des heures investies					125h00	



CAFÉS-RENCONTRES

Le service de cafés-rencontres implanté il y a déjà quelques années est toujours aussi populaire auprès des femmes gravitant ou ayant gravité autour du CALACS. Les femmes en attente de cheminement, en cheminement ou ayant terminé un suivi répondent à des objectifs différents en participant aux cafés-rencontres. Que ce soit pour briser leur isolement en créant des liens avec d'autres femmes, pour garder un lien avec le CALACS ou pour venir explorer ou approfondir certains thèmes, ces avant-midis sont très enrichissants pour les participantes.

Cette année, les 3 travailleuses ont animé à tour de rôle les cafés-rencontres. Des thèmes comme faire place au plaisir, la Marche mondiale des Femmes, l'art thérapie, l'amour, les remèdes contre dépression saisonnière sont des exemples de ce qui a été abordé durant les derniers mois.





Compilation des cafés-rencontres 2015-2016

Dates	Animatrices	Nombre moyen de femmes	Nombre de rencontres	Heures de préparation et suivi	Heures d'animation
Avril à juin 2015 Septembre 2015 à Mars 2016	Delphine Nathalie Paméla	~6	10	9h00	39h30



ACCOMPAGNEMENT ET DÉFENSE DE DROITS

Depuis deux ans déjà, nous avons décidé d'offrir du soutien et de l'accompagnement à toutes les adolescentes et les femmes qui en font la demande, et non uniquement aux adolescentes et aux femmes qui ont déjà été en suivi au CALACS. Nous avons donc continué d'accepter cette année les demandes ponctuelles d'accompagnement, en plus des accompagnements qui s'inscrivaient déjà dans le cadre du suivi des femmes. Nous avons principalement continué de fournir des informations et offert du soutien relatif au processus judiciaire, à la loi sur l'indemnisation des victimes d'actes criminels (IVAC) et à toutes autres instances.

Il est important de souligner la spécificité de nos démarches d'accompagnement qui se fait dans une perspective de défenses de droits, c'est-à-dire où nous questionnons le fonctionnement des diverses instances et où nous nous assurons que les droits des femmes y sont respectés. Pour faciliter l'avancement des démarches, les actions que l'ont posent peuvent se traduire entre autres par des contacts avec divers acteurs tels des enquêteurs, des agents de l'IVAC, des professionnels de la santé, par la rédaction de lettres d'appui diverses et par du soutien téléphonique avec les femmes.



MISE SUR PIED DU GROUPE SUR LA SEXUALITÉ

Issu du besoin de plusieurs femmes, nous avons décidé cette année de mettre sur pied un groupe spécifiquement lié à la sexualité. En effet, plusieurs femmes avaient nommé au fil des années ressentir le besoin d'aller plus en profondeur en ce qui a trait à tout ce qui touche à la sexualité. Nous avons donc contacté ces mêmes femmes qui avaient déjà exprimé ce besoin de même que d'autres femmes ayant déjà complété un suivi individuel ou de groupe en s'assurant que leur besoin actuel concordait avec l'objectif du groupe. L'objectif général de ces ateliers est de permettre aux femmes de se réapproprier leur sexualité. Le groupe comprend 7 ateliers de 3 heures chacun, portant sur différents thèmes tels que la connaissance de soi ; le rapport à notre corps ; à notre intimité et à notre sexualité ; les conséquences d'agressions sexuelles ; les valeurs sexuelles ; la trajectoire sexuelle ; la sexualité avec le ou la partenaire ; les limites ; le plaisir sexuel. Le temps consacré à l'animation des ateliers se retrouvera dans le rapport suivant. Nous avons donc cette année consacré le temps à des lectures diverses, à des contacts téléphoniques avec deux sexologues ainsi qu'avec des intervenantes de d'autres CALACS ayant animé un groupe semblable afin de monter le contenu des ateliers.

En résumé

- **13 femmes** ont été accompagnées pour un total de **22 rencontres** afin de remplir leur formulaire **IVAC** et pour faire les démarches d'accompagnement se rattachant à cette instance.

27h00

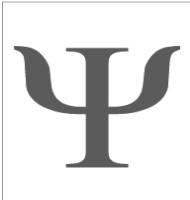
- **6 femmes et 1 adolescente** ont été accompagnées dans le **processus judiciaire** pour un total de **26 rencontres**. Ces démarches comprenaient l'accompagnement lors du dépôt de la plainte, d'un témoignage vidéo, du procès et du verdict, les contacts avec les enquêteurs, les procureurs et le CAVAC, la préparation au procès, la ventilation et les explications du processus.

40h10

- **1 adolescente** a été accompagnée dans le cadre de ses démarches pour **6 rencontres** avec la **Direction de la protection de la jeunesse**. Ces démarches comprenaient aussi la préparation à la rencontre et les contacts avec l'intervenante au dossier, les intervenants scolaires ainsi qu'avec les parents. Il y a également **1 adolescente** qui a été rencontrée afin de faire une mise à niveau des interventions avec son intervenant à la **DPJ** et une préparation à la confrontation avec son père qui est l'agresseur pour **1 rencontre**.

10h00

Temps total investi : **77h10**



SUPERVISIONS CLINIQUES D'ÉQUIPE

Considérant notre situation financière précaire et le fait que nous avions déjà cumulé plusieurs outils suite à nos années antérieures de supervision clinique, nous avons eu une seule supervision clinique cette année. Cette mesure se veut temporaire et sera réévaluée ultérieurement.

Nous constatons que ce soutien s'avère important dans le cadre de notre travail, tant en ce qui a trait à l'intervention que l'on effectue auprès des femmes qu'en ce qui a trait à l'aspect organisationnel. C'est pourquoi nous avons cette année accordé une place ponctuelle à ce soutien lors de nos rencontres d'équipe, afin de pallier à l'absence de supervision.

En résumé

Intervention individuelle (Rencontres individuelles d'adolescentes et de femmes, premières rencontres, soutien à l'entourage)	1 060h55
Intervention de groupe (Préparation, animation, rencontre d'information, rencontres pré-groupe)	125h00
Cafés-rencontres (Préparation et animation)	39h30
Accompagnement judiciaire, IVAC et autres	77h10

*Les heures d'intervention ont été multipliées selon le nombre d'intervenantes, stagiaire ou militante attribuées à la tâche.

Total des heures investies: 1318h35

Cette année encore, beaucoup de temps a été consacré aux services du volet aide directe. De plus, un nombre d'heures considérable a été consacré à l'intervention téléphonique. Comme chaque année, nous y retrouvons les références; l'information sur nos services; les demandes d'aide et l'écoute téléphonique. Au-delà des nouvelles demandes d'aide officielles, un nombre important de tous autres types de demandes s'est ajouté à travers les interventions téléphoniques. Il est donc essentiel de tenir compte de ces heures qui s'ajoutent aux autres services afin d'avoir un portrait plus réaliste du travail que cela comprend réellement.



TÉMOIGNAGE

Le meilleur de soi...

Je me sens en dette envers le CALACS et ses anges pour tous les accomplissements vécus ici, dans ma communauté, dans mon intimité, dans mon cœur. J'ai réussi à aller prendre la main d'une petite inconnue en moi, terrorisée, vidée, meurtrie.

Et je l'ai fait naître à une nouvelle destinée, confiante et mieux outillée pour le doux combat d'être soi. Il n'y a pas de mot pour connaître cette ferveur que j'ai pu toucher au fond d'une vie jusque-là de tourments et de revers.

Merci CALACS de faire que je devienne chaque jour plus consciente, plus vraie et merveilleusement encouragée à montrer un peu du chemin à celles que je reconnaiss blessées sur mon sentier.

Que la paix se fasse, malgré et avec tout ça, puisque c'est arrivé et que ça ne doit plus m'atteindre. En communion avec nos efforts, nos talents et nos coups de cœur.

Renée Lessard

TÉMOIGNAGE

Je réalise que c'est bientôt la fin de cette aventure avec le groupe CALACS. Wow! J'en ai fait du chemin. Après réflexion, je réalise que toute cette vie, j'ai fait du surplace et que depuis un an, j'ai parcouru des milliers de kilomètres.

Je ne croyais pas possible de vivre avec mon histoire. Toutes ces années où je portais ce fardeau sur mes épaules. Dans mes bagages se logeait un train rempli de souvenirs désagréables que je revoyais à chaque instant à répétition. Cette peine, cette colère et surtout cette culpabilité étaient très lourdes au point où je souhaitais en finir à cause de cette souffrance toxique qui circulait dans mes veines.

Merci CALACS!

Merci le groupe qui a rendu possible cette délivrance. J'ai remis, à qui de droit, et je peux enfin vivre ma vie, la mienne, celle que j'ai envie de vivre.

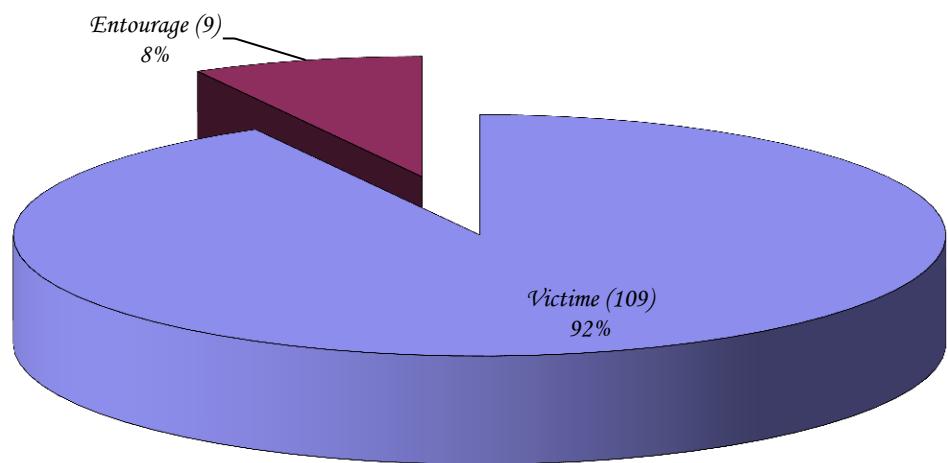
Merci, Mille Mercis!

Réjeanne

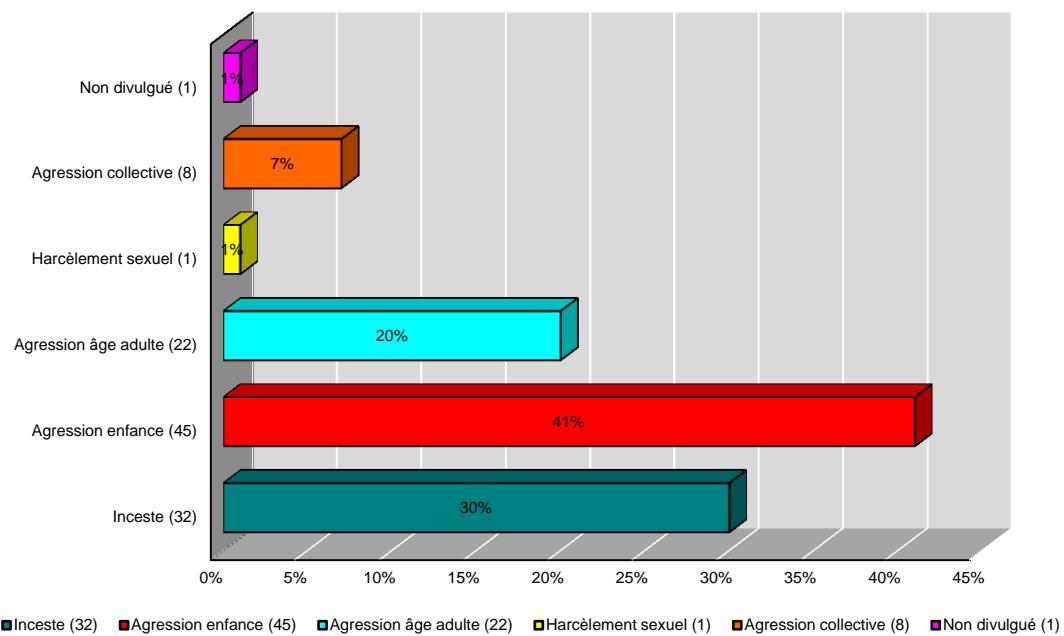
STATISTIQUES DES DEMANDES D'AIDE
2015-2016

SUR LES 118 NOUVELLES DEMANDES D'AIDE

1. LA PERSONNE QUI DEMANDE DE L'AIDE

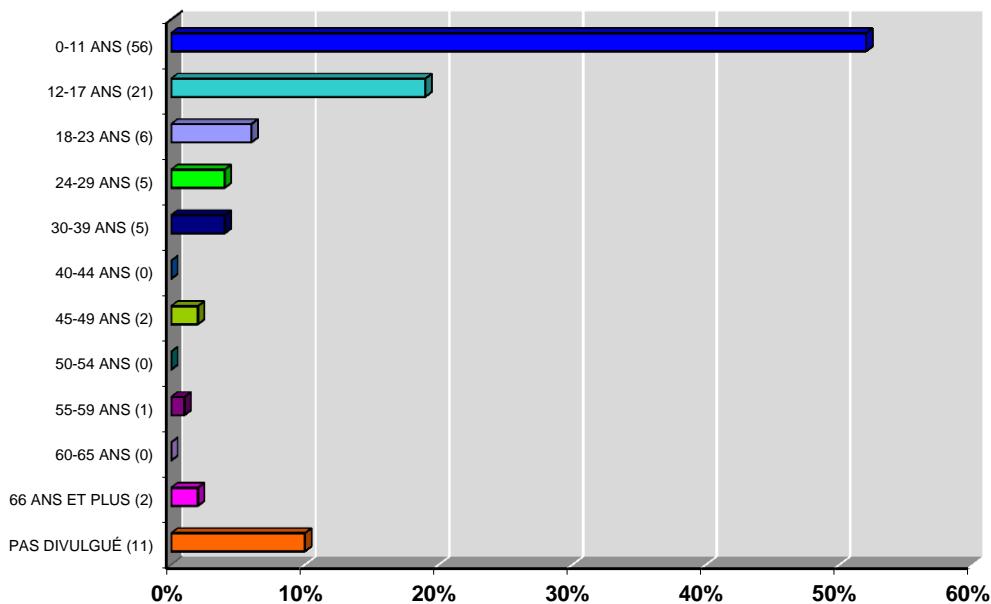


2 FORMES D'AGRESSION SEXUELLE

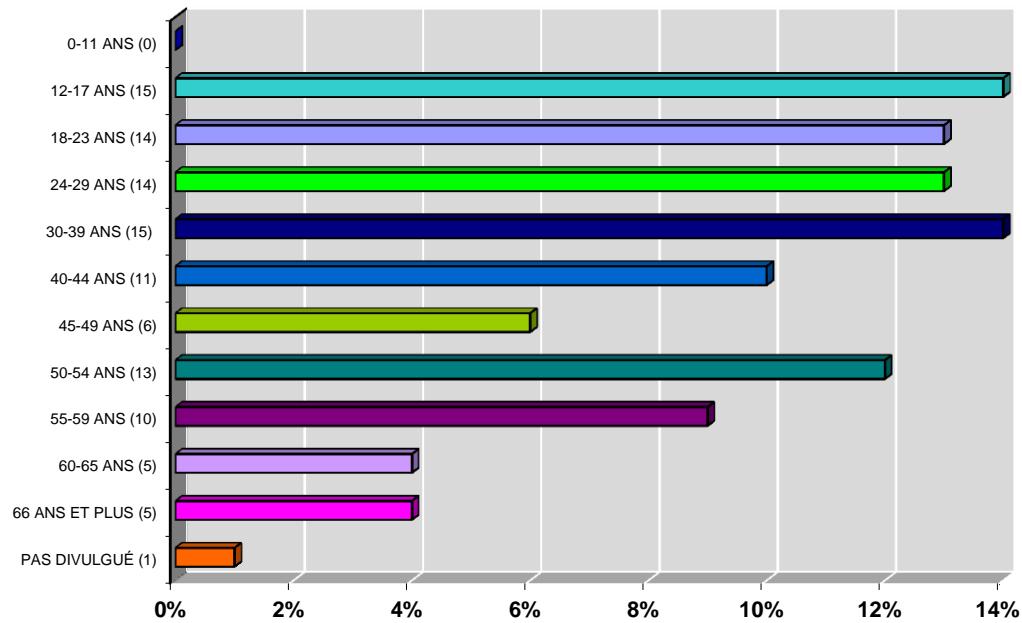


3. DESCRIPTION DES PERSONNES QUI FONT UNE DEMANDE D'AIDE

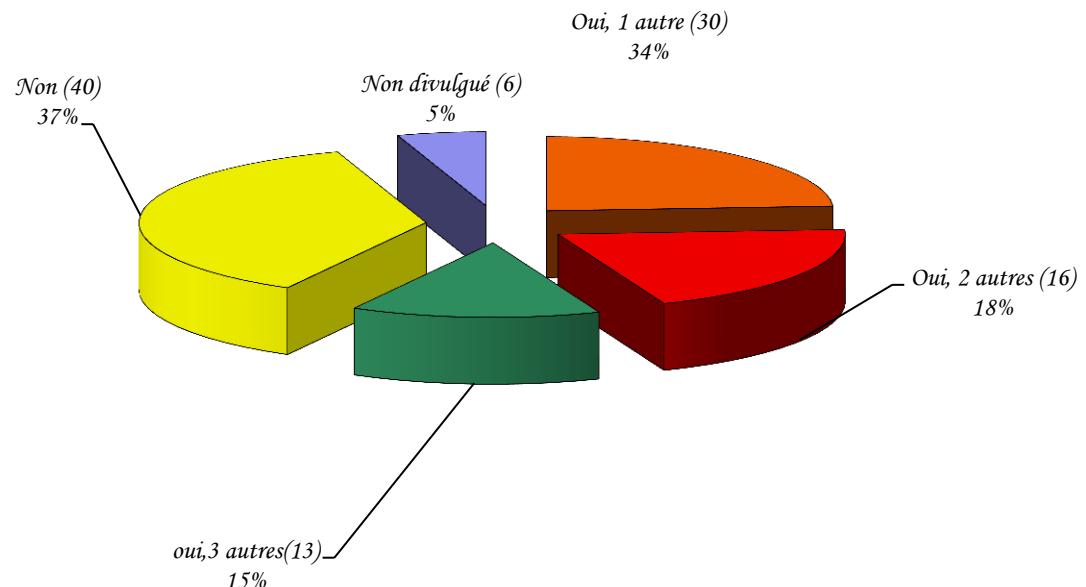
3.1 ÂGE LORS DE L'AGRESSION



3.2 ÂGE LORS DE LA DEMANDE D'AIDE

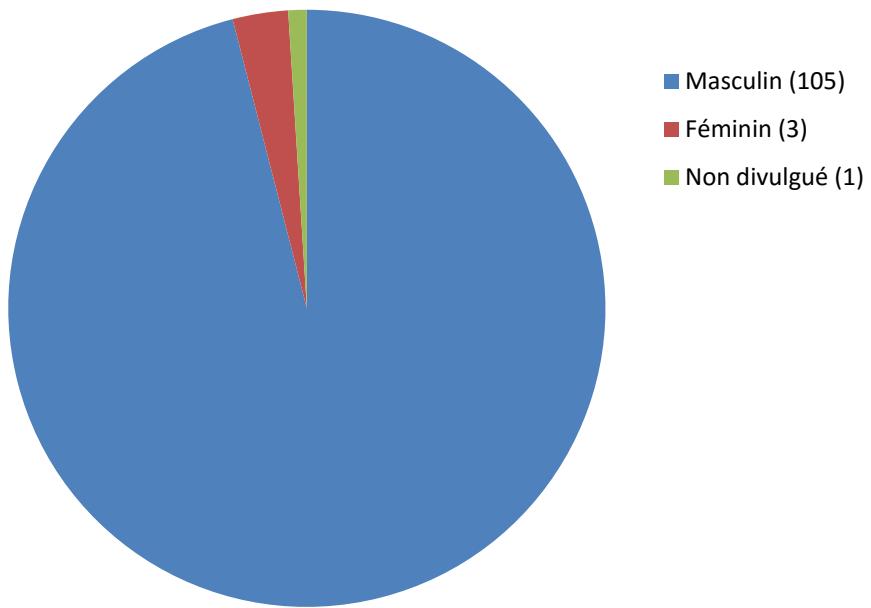


3.3 LA FEMME DÉVOILE D'AUTRES SITUATIONS D'AGRESSIONS SEXUELLES

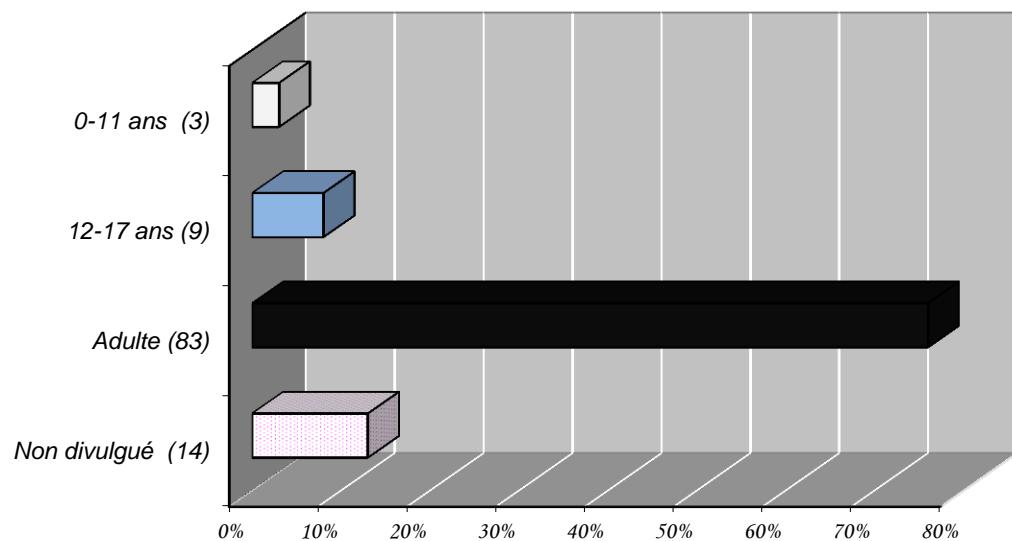


4. DESCRIPTION DES AGRESSEURS

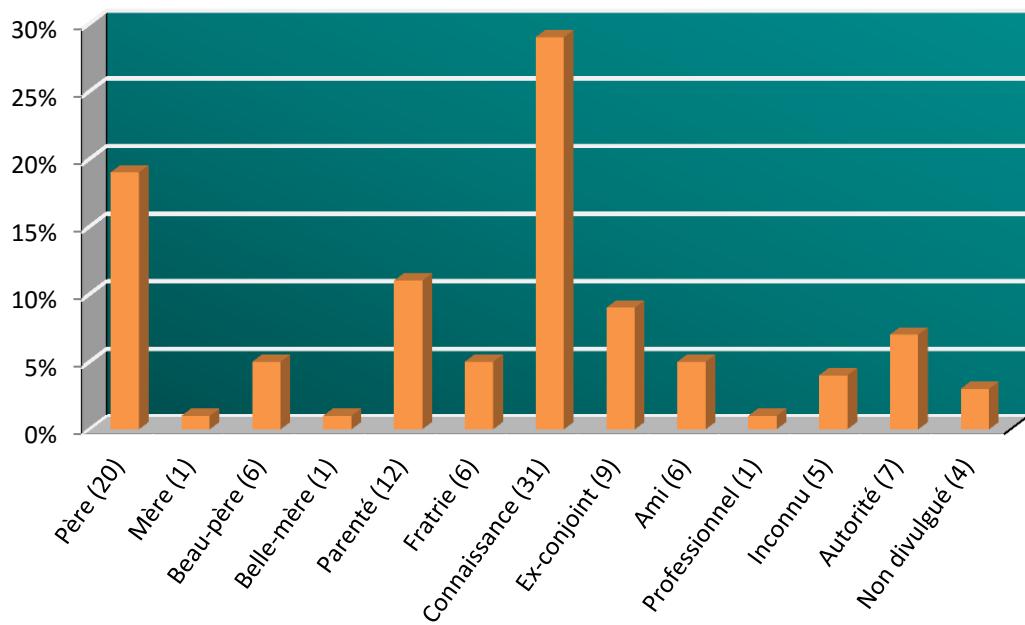
4.1 SEXE DES AGRESSEURS



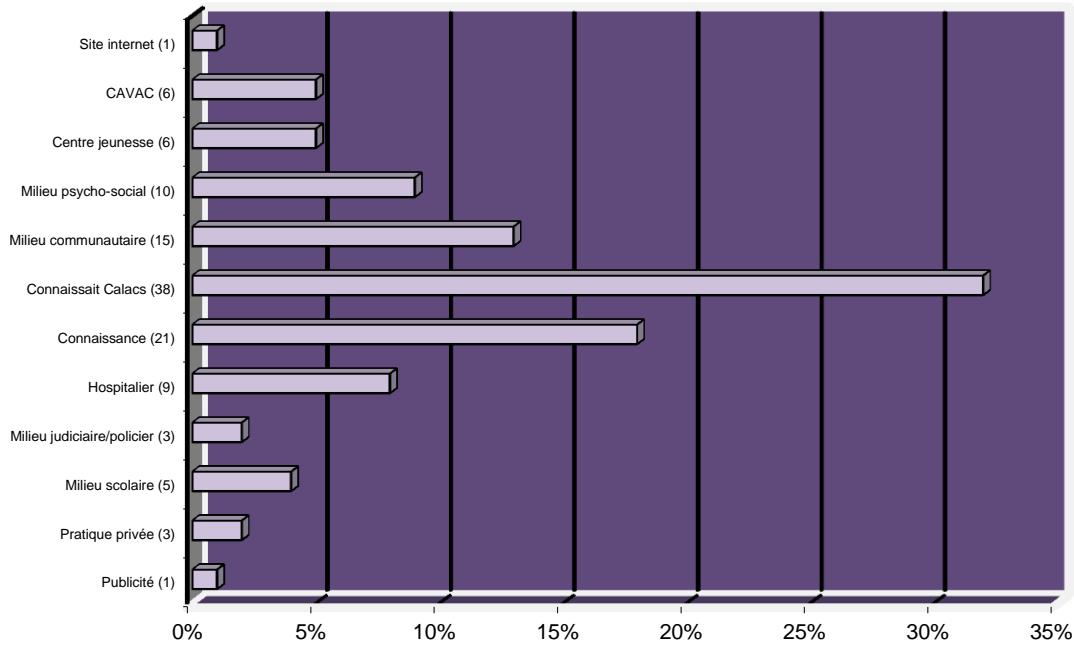
4.2 ÂGE DES AGRESSEURS



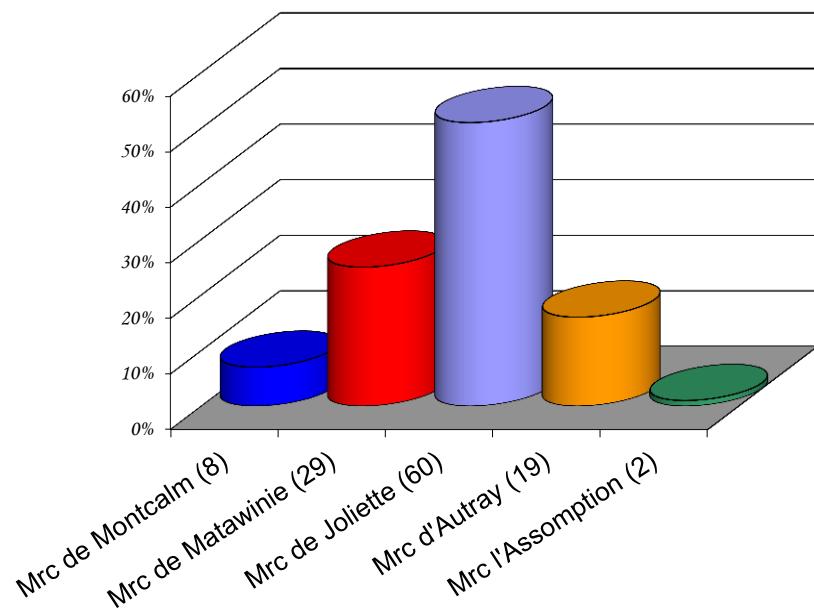
4.3 LIEN AVEC LES AGRESSEURS



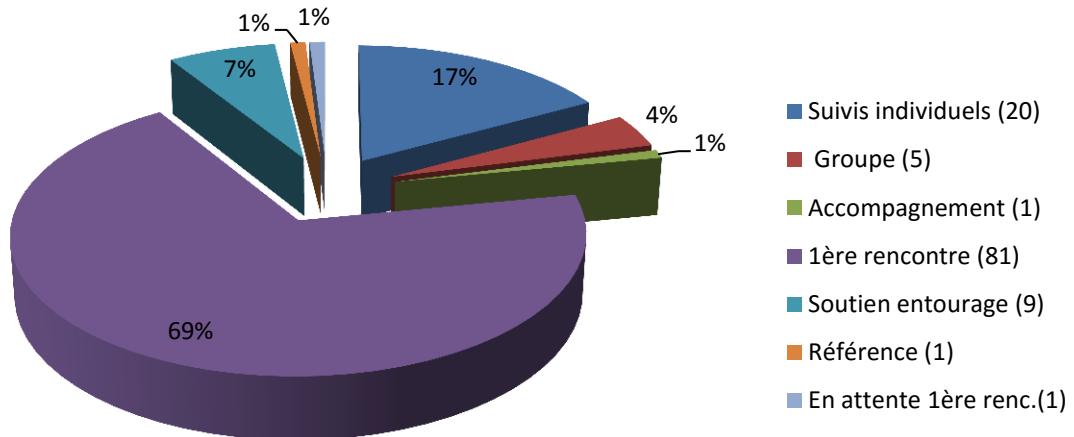
5. SOURCES DE RÉFÉRENCES



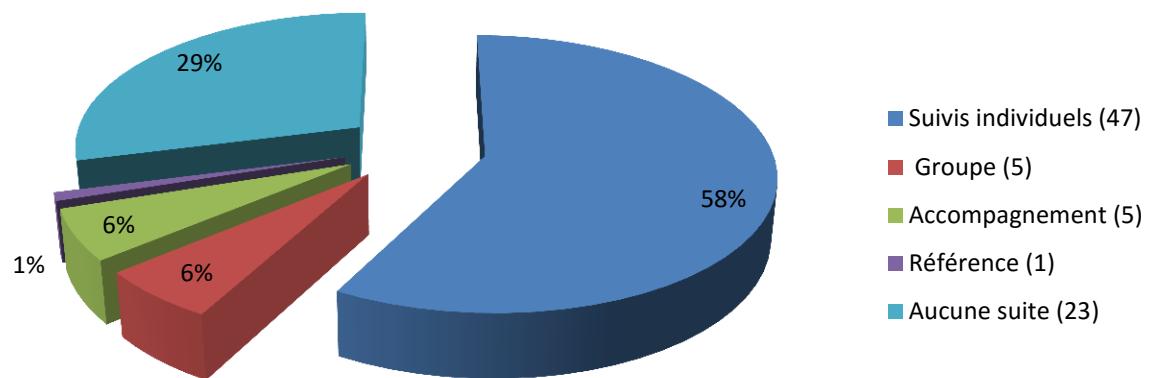
6. LIEU DE RÉSIDENCE DE LA PERSONNE QUI DEMANDE DE L'AIDE



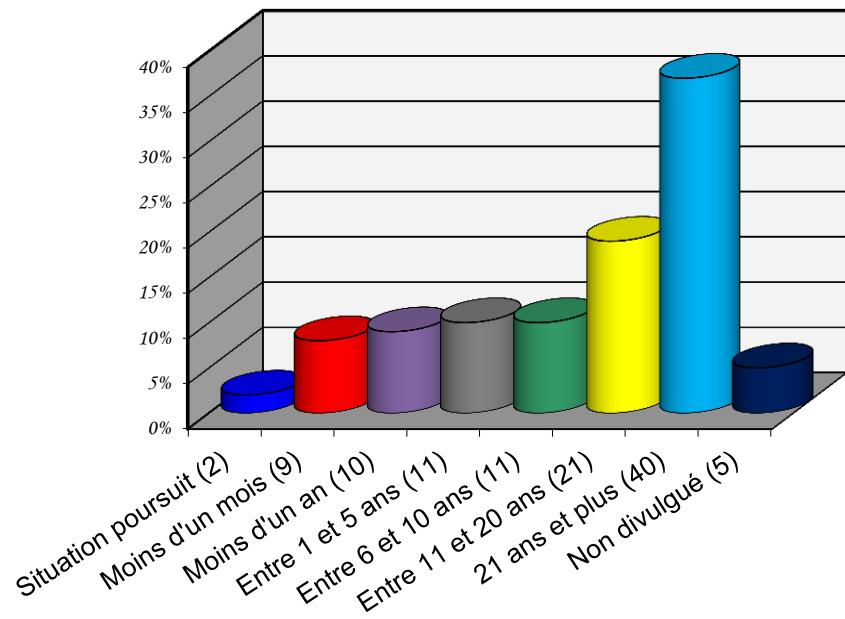
7. DISPOSITION APRÈS LA DEMANDE D'AIDE



8. DISPOSITION APRÈS LA PREMIÈRE RENCONTRE



9. DÉLAI ENTRE LE DERNIER ÉPISODE D'ACS ET LA DEMANDE D'AIDE



Formation Prévention Promotion



PRÉVENTION/FORMATION/PROMOTION

Il est important pour le CALACS que les personnes qui pourraient avoir besoin de nos services connaissent notre existence et comprennent notre mission et nos services. Nous désirons que le CALACS soit davantage connu et reconnu ainsi que le plus accessible possible. C'est pourquoi nous devons travailler à la promotion de l'organisme en se faisant voir de différentes façons.

De plus, nous souhaitons que la population générale entende parler, oui de nos services, mais également de la problématique des agressions à caractère sexuel. En effet, les agressions sexuelles découlent d'une société où les relations entre les hommes et les femmes sont encore inégalitaires et où la culture du viol est très présente. Étant membre de cette société, il importe que chaque personne prenne conscience de cette réalité et se questionne sur son pouvoir individuel et collectif à faire changer les choses.

Le CALACS investit alors beaucoup d'heures dans son volet prévention, formation et promotion pour interPELLER les victimes, les intervenants, les familles et la population en général. Pour se faire, différents moyens sont utilisés par les intervenantes du CALACS : des kiosques d'informations, des parutions dans les journaux, des formations aux intervenants, des ateliers de prévention au niveau des agressions à caractère sexuel ou encore sur la réalité de l'hypersexualisation, et autres. Bref, nous restons proactives pour garder ce volet bien vivant!

Voici un résumé de ce qui a été mis en place cette année.

RENCONTRES DU COMITÉ PRÉVENTION

Considérant la conjoncture actuelle, il est difficile d'avoir un comité prévention bien en place et défini. La travailleuse responsable du volet a pris la responsabilité de l'ensemble des activités et elle a travaillé en collaboration avec d'autres travailleuses ou stagiaires.

Il est malheureusement difficile d'évaluer le temps dans les collaborations au niveau de la prévention. Plusieurs échanges informels, questionnements et ajustements s'ajoutant aux rencontres formelles.

TABLEAU DES ACTIVITÉS GÉNÉRALES DE PRÉVENTION ET DE PROMOTION

Endroits	Dates	Lieux	Nombre de personnes rejointes	Type d'activité	Nombre d'heures investies
Services psychosociaux et santé mentale adulte 1^{ère} ligne	14 mai 2015	Joliette	~ 30 intervenants	Présentation de services	5h00
École secondaire L'Érablière	10 juin 2015	St-Félix-de-Valois	~ 10 élèves	Kiosque	2h30
Comité Défi Enfants	26 mai 2015	St-Gabriel-de-Brandon	18 intervenants	Présentation de services	5h00
Table de concertation des groupes de femmes de Lanaudière	24 septembre 2015	St-Liguori	31 participantes	Atelier sur l'hypersexualisation	4h00
Journal l'Action	14 octobre 2015	-	Indéterminé	Article	5h00
Cégep régional de Joliette	26 octobre 2015	Joliette	Indéterminé	Rencontre étudiante	2h30
École secondaire Thérèse-Martin	17 novembre 2015	Joliette	~ 50 élèves	Kiosque	4h00 (Pour une travailleuse et une stagiaire)
École secondaire Pierre-de-Lestage	15 décembre 2015	Berthierville	~ 50 personnes	Kiosque	4h30 (Pour une travailleuse et une stagiaire)
Cégep régional de Lanaudière à Joliette	24 mars 2016	Joliette	Indéterminé	Rencontre étudiante	1h00
Collège Esther-Blondin	29 mars 2016	St-Jacques	Indéterminé	Entrevue vidéo	0h45

Total des personnes rejointes:
Total des heures investies:

Impossible à déterminer
34h15

TABLE DE CONCERTATION DES GROUPES DE FEMMES DE LANAUDIÈRE

L'année 2015 fut marquée par la Marche mondiale des Femmes. Entre son lancement, le 8 mars 2015 et sa tenue, le 17 octobre, plusieurs activités ont eu lieu à la grandeur du Québec et dans Lanaudière.

Entre autres, le 24 septembre, la Table de concertation des groupes de femmes de Lanaudière a organisé une Journée régionale de mobilisation. Lors de cette journée, différents organismes ont été invités à animer des ateliers en faisant des liens avec le thème de la MMF soit : « *Libérons nos corps, notre terre et nos territoires* ». Le CALACS ayant une expertise reconnue dans la région au niveau de l'hypersexualisation a été sollicité à participer à cette journée.



C'est avec enthousiasme que nous avons accepté cette opportunité. Nous avons alors créé un atelier spécifique pour cette journée. Trente et une femmes de plusieurs provenances ont été présentes à cet atelier. La réponse fut des plus positives! L'atelier aurait pu durer beaucoup plus longtemps!

Entrevue vidéo

Une élève de quatrième secondaire de Collège Esther-Blondin a interpellé l'équipe du CALACS dans le cadre d'un travail personnel. Son projet consistait à faire une entrevue filmée avec une jeune femme ayant vécu des agressions sexuelles. Par la suite, elle a rencontré une intervenante du CALACS qui a pour sa part expliqué quelles pouvaient être les conséquences et les impacts d'une

agression sexuelle. Autant chez la personne victime que pour la famille et l'entourage. Elle a également parlé du processus de guérison et de l'espoir que les personnes ayant été victimes peuvent avoir de guérir de cette terrible blessure. Cette élève présentera son projet dans le cadre d'un kiosque à son école et fera également une présentation en classe de sa vidéo. Lors du kiosque et de sa présentation, elle aura en sa possession dépliants, cartes et autocollants du CALACS à distribuer.

C'est la deuxième fois que le CALACS est interpellé dans ce type de projet que nous trouvons particulièrement intéressant. Nous sommes fières que des jeunes, dès leur adolescence, s'intéressent à cette problématique et choisissent de venir chercher de l'information pertinente et de la diffuser à leurs pairs! Nous profitons de chaque occasion d'encourager ces initiatives!

DISTRIBUTION DE DÉPLIANTS

Chaque année nous recevons plusieurs demandes de nos partenaires pour des dépliants et des cartes d'affaires. Cette année, c'est 325 dépliants et 200 cartes d'affaires qui ont été remis. Et c'est sans compter les dépliants, cartes et autocollants qui sont distribués lors des kiosques ou des présentations.



PAGE FACEBOOK



www.facebook.com/calacscoupdecoeur

Au 31 mars 2016, c'est 236 personnes qui ont cliqué *J'aime* sur la page Facebook du CALACS Coup de Cœur! Nous pouvons rejoindre de plus en plus de gens par le biais de ce média social.

Nous tentons de garder la page active et actuelle. Environ 60 minutes par semaine sont allouées pour mettre le fil d'actualité de la page à jour. Qu'il s'agisse de nouvelles au niveau de la condition de vie des femmes, des vidéos intéressantes, des outils de sensibilisation aux agressions à caractère sexuel ou toutes autres publications qui font un sens pour l'organisme, nous les partageons et commentons.

SITE WEB

En créant la page Facebook du CALACS, nous désirions avoir un contact simple, rapide et interactif avec la population. Par contre, nous savons que ce n'est pas tout le monde qui a un compte Facebook ou qui utilisera Facebook pour aller chercher de l'information sur un sujet donné. C'est pourquoi depuis plusieurs années, le CALACS Coup de Cœur avait le rêve de créer et de mettre en ligne son site web.

Lors de la planification annuelle, nous avons décidé que cette année nous allions investir des heures et de l'argent dans la création de ce site!

Le site qui est présentement en construction se veut un site d'informations sur la problématique des agressions sexuelles ainsi que sur les services offerts au CALACS. Il sera alors un bon outil de référence pour plusieurs questionnements.

Recherche d'un fournisseur	5h00
Création du contenu	55h00
Total des heures investies :	60h00

FORMATION AUX INTERVENANTS

Tel qu'annoncé dans le dernier rapport d'activités, le CALACS a offert, les 8 et 9 avril dernier, une formation pour les intervenants.

Aucun intervenant n'est à l'abri de recevoir une confidence d'une personne ayant été victime d'agression sexuelle. Malheureusement, plusieurs ne se sentent pas adéquatement outillés pour intervenir avec ces personnes ou manquent d'informations sur la problématique. C'est pourquoi le CALACS, ayant une expertise reconnue au niveau des agressions sexuelles, est une ressource fiable pour aider ces intervenants.

Les objectifs de la formation étaient les suivants :

- ☞ Approfondir ses connaissances sur la problématique des agressions à caractère sexuel;
- ☞ Développer des habiletés d'accueil et de référence adéquates auprès des victimes;
- ☞ Briser l'isolement des intervenants face à la problématique des agressions à caractère sexuel.

Au total, c'est 14 intervenants qui ont participé aux 13h00 de formation. Les deux journées furent très bien remplies de présentation de contenu, d'exercices de réflexion, d'expérimentations, mais surtout d'échanges des plus enrichissants! La provenance autant du milieu communautaire que du réseau de la santé et des services sociaux des participants a alimenté de façon positive cette formation.

D'ailleurs, les évaluations remplies par les participantes prouvent leur satisfaction. Une compilation des évaluations se trouve en annexe.

Préparation, retour et évaluation (Pour 2 intervenantes)	14h00
Animation de la formation (Pour 2 intervenantes)	26h00
Total de temps investi:	40h00



Nos deux intervenantes plus que satisfaites de leurs deux journées de formation!

Le CALACS Coup de Coeur vous offre :

COURS D'AUTODÉFENSE

Pour les femmes âgées de 18 ans et plus.
Aucune aptitude requise.
Formatrice chevronnée et d'expérience.

- Acquérir des techniques concrètes d'autodéfense
- Reconnaitre la violence physique, psychologique et verbale.
- Réenforcer la confiance en soi.
- Diminuer le sentiment d'impuissance face à la violence

Samedi le 16 et le 23 avril 2016
Heures: 9h00 à 16h30
Lieu: Centre des femmes Marie-Dupuis
241, Boul. Antonio-Barette
Notre-Dame-des-Prairies
Coût: 45\$ (non-remboursable sauf si le cours est annulé)
Paiement argent comptant ou par chèque à l'ordre
CALACS Coup de cœur, C.P.31, Joliette, J6E 3Z3

INSCRIPTION
DATE LIMITÉE le 31 mars 2016
450-756-4999

**PLACES LIMITÉES!
FAITES VITE!**

COURS D'AUTODÉFENSE

Cette année, nous avons tenté d'offrir un cours d'autodéfense qui malheureusement a été reporté en automne prochain vu le nombre peu élevé d'inscriptions. Le recrutement s'est fait par une affiche promotionnelle qui a été diffusée sur les réseaux sociaux, à nos contacts et à nos partenaires. Un communiqué de presse a été également publié. (Annexe)

L'objectif de ce cours d'autodéfense, comme à chaque année, était de donner des moyens aux femmes afin de reprendre du pouvoir sur leur vie. L'animatrice, Guylaine Martel, a enseigné des techniques d'affirmation de soi et des techniques physiques d'autodéfense.

ATELIERS DU PROGRAMME

"JE NE SUIS PAS JUSTE ¼ (UN CORPS), JE SUIS ENTIÈRE!"

Le programme de prévention et de sensibilisation à l'hypersexualisation « *Je ne suis pas juste ¼ (un corps), je suis entière!* » est maintenant partie prenante dans les activités du CALACS.

Les ateliers de ce projet nous permettent d'aller discuter du phénomène de l'hypersexualisation avec les jeunes dans différentes écoles de notre territoire et dans d'autres organismes jeunesse.

La réponse des écoles et des organismes est très positive et plusieurs demandent chaque année à ce que le CALACS vienne rencontrer leurs jeunes. Les intervenants, les enseignants, les directions nous connaissent de plus en plus et cela nous permet de travailler en étroite collaboration.

Il est important pour le CALACS de poursuivre ces animations pour lever les tabous et les méconnaissances face à l'hypersexualisation et pour faire de la prévention au niveau des agressions à caractère sexuel.

Voici un résumé des activités du programme offert pour l'année 2015-2016

Atelier#1 : *L'impact de l'image corporelle sur l'estime de soi*

Atelier#2 : *L'influence de la culture pornographique sur la sexualisation précoce*

Atelier#3 : *L'hypersexualisation sociale et la violence sexuelle*

Atelier#4 :*Atelier sur l'hypersexualisation offert à l'entourage des jeunes*

*** Le nombre d'heures investies inclut la préparation, le transport et la compilation des évaluations et ce, considérant la participation d'une ou de deux intervenantes, stagiaire ou militante. ***

**** Carrefour Jeunesse Emploi.*

Endroit	Lieu	Dates de l'atelier	Nombre de personnes rejoindes	Type d'atelier*	Durée de l'animation et nombre de groupes	Heures investies totales**
Collège Esther-Blondin	St-Jacques	14 au 17 & 23 avril 2015	426 élèves 4 enseignants	1 & 2	1h15 X 14 groupes	48h00
De La Rive	Lavaltrie	19-20-22 & 23 octobre 2015	90 élèves 1 enseignant	1	1h15 X 4 groupes	20h00
Sacré-Coeur	St-Donat	28 octobre 2015	94 élèves 2 enseignants	1 & 2	1h15 X 4 groupes	17h00
Thérèse Martin	Joliette	19 au 21 janvier 2016	254 élèves 4 enseignants	2	1h15 X 10 groupes	33h00
Bermon	St-Gabriel-de-Brandon	22 janvier 2016	87 élèves 2 enseignants	2 & 3	1h15 X 4 groupes	13h30
CJE*** D'Autray-Joliette	Joliette	11 février 2016	11 jeunes 1 intervenante 1 stagiaire	Mélange des 3 ateliers	3h00	7h00
Académie Antoine Manseau	Joliette	4 & 5 février 2015	107 élèves 1 enseignant	1	1h00 X 4 groupes	9h00
Collège Esther-Blondin	St-Jacques	22 & 29 mars 2016	170 élèves 3 enseignants	2	1h15 X 6 groupes	15h45
Pierre-de-Lestage	Berthierville	21 & 23 mars 2016	133 élèves 3 enseignants 1 intervenante	1 & 3	1h15 X 6 groupes	21h30
Total des heures investies				184h45		
Total des personnes rejoindes cette année				1 202 jeunes 22 intervenants/animateurs/enseignants		

ÉVALUATION DES PARTICIPANTS SUITE AUX ATELIERS DE DISCUSSION

La réponse des jeunes rencontrés est plus que positive. Ils ont une opinion sur le sujet et sont très ouverts à la partager lorsqu'on leur offre l'opportunité!

Nous pouvons facilement voir cette appréciation en regardant les évaluations remplies à la fin de chaque animation. En effet, à la fin de la période, chaque personne présente est invitée à remplir une brève évaluation. Ils peuvent alors nommer ce qui a été le plus apprécié et ce qui a été moins aimé. Une place pour des commentaires et des suggestions est également disponible.

C'est à la lecture de ces évaluations que les animations peuvent être mises à jour régulièrement pour rejoindre le plus possible les jeunes.

Quand toutes les évaluations d'une école ont été remplies, nous en faisons une compilation, que nous envoyons à notre personne ressource, à la direction de l'établissement ainsi qu'à nos partenaires (SQ) s'il y a lieu.

Ce qui ressort beaucoup cette année de la part des jeunes c'est qu'ils aiment qu'on les questionne et qu'on les écoute. Ils arrivent alors à regarder cette réalité d'un nouvel œil. De plus, ils augmentent leurs connaissances sur le sujet lors de ces ateliers.

Voici un exemple de compilation de l'école secondaire Thérèse-Martin, lors des ateliers animés en janvier 2016 aux élèves du troisième secondaire.

Évaluations école Thérèse Martin 19 au 21 janvier 2016 254 élèves rencontrés, 254 évaluations remplies

Appréciation de l'animation

Insatisfait(e)	Peu satisfait(e)	Satisfait(e)	Très satisfait(e)	Totalement satisfait(e)
2 (1%)	5 (2%)	51 (20%)	104 (41%)	90 (35%)
N/D 2				

Appréciation des échanges lors de la discussion de groupe

Insatisfait(e)	Peu satisfait(e)	Satisfait(e)	Très satisfait(e)	Totalement satisfait(e)
3 (1%)	6 (2%)	76 (30%)	92 (36%)	73 (29%)
N/D:				

Appréciation du contenu de la présentation

Insatisfait(e)	Peu satisfait(e)	Satisfait(e)	Très satisfait(e)	Totalement satisfait(e)
2 (1%)	4 (2%)	57 (22%)	86 (34%)	95 (37%)
N/D 10				

« J'ai trouvé l'équipe très sympathique, très participative et elles expliquaient très clairement »

« Les animatrices de la discussion avaient des réponses claires et étaient disposées à répondre à nos questions. »

« Découvrir et porter attention (remarquer) que les publicités se servent de sujets entièrement sans rapport avec l'objet vendu. »

« Je n'ai pas aimé l'utilisation d'un jeu pour comparer ce qui se passe dans la vraie vie. »

« Je retiens que les messages subliminaux sont très présents et que le sexe est encore très présent. Le sexisme est encore plus présent que je ne le pensais. »

« Je retiens que de toucher les fesses de quelqu'un qu'on ne connaît pas, ça peut être une sorte d'agression. »

« Les photos montraient toutes les annonces auxquelles nous n'accordons généralement pas d'importance et j'ai trouvé cela bien de faire remarquer les gens. »

« L'énergie était très agréable et confortable, pas déplacée et non malaisante. »



Lutte
et
Représentation

Shan Richard

REPRÉSENTATION ET LUTTE

Comme moteur de changement politique et social, les représentations et la lutte figurent elles aussi au menu quotidien des activités du centre. Nos pratiques de lutte reposent sur une analyse féministe des agressions sexuelles en s'attaquant aux facteurs sociaux qui perpétuent la violence sexuelle. Notre implication dans ce volet se traduit par différentes stratégies : participer aux démarches pouvant défendre les droits des femmes victimes d'agressions sexuelles; animer des conférences de presse; rédiger des articles de journaux; participer à des activités de mobilisation ainsi que rencontrer des autorités publiques, telles que des députés et des représentants des ministères. Il est également important que le CALACS Coup de Cœur soit présent à différentes instances en siégeant à des comités et tables de concertation afin de réfléchir et d'agir collectivement pour l'amélioration des conditions de vie des femmes.

COLLECTIVE DU REGROUPEMENT QUÉBÉCOIS DES CALACS



REGROUPEMENT QUÉBÉCOIS DES
C.A.L.A.C.S.

Le Regroupement québécois des CALACS est un lieu significatif pour notre centre puisqu'il permet de poursuivre nos luttes à plus grande échelle, soit au niveau provincial. En ce sens, nous avons donc poursuivi cette année notre implication au sein de la collective.

Tout comme notre centre, le RQCALACS a un mode de fonctionnement en collective. Ce lieu de rencontre est formé d'une représentante administratrice pour chaque CALACS membre. Cette dernière est élue à l'Assemblée générale annuelle de l'organisme et entre en fonction dès la clôture de l'Assemblée. Le mandat des représentantes administratrices dure un an et est renouvelable. La collective s'est réunie à quatre reprises cette année, pour un total de 8 journées de réunion régulière. Il faut également tenir compte du temps investi par la représentante pour la lecture des documents déposés à la collective et du temps de voyage. En plus de répondre aux exigences administratives, les rencontres de la collective permettent également aux participantes d'échanger sur leurs préoccupations communes ainsi que sur les réalités touchant la problématique. En plus des réunions régulières, trois journées spéciales ont été organisées cette année, deux de ces journées portant sur la construction d'un programme commun national en prévention des agressions sexuelles ainsi qu'une journée

portant sur l'accessibilité aux services des femmes transsexuelles au sein des CALACS.

Le premier axe du Regroupement est celui de la représentation politique qui consiste donc à positionner le RQCALACS comme étant le meilleur interlocuteur pour répondre aux besoins des adolescentes et des femmes victimes d'agression à caractère sexuel. Son deuxième axe est celui de la visibilité, qui consiste à faire connaître l'analyse de la problématique des agressions à caractère sexuel et les enjeux du réseau des CALACS dans une optique de changement social. Enfin, son troisième est celui d'assurer l'efficacité de son développement interne. Notons que le Regroupement compte trois comités permanents : comité exécutif, comité analyse des enjeux et comité communication-vie associative, ainsi qu'un comité ponctuel, auquel nous avons participé, soit le comité prévention. Le comité exécutif est responsable du fonctionnement de l'organisme entre les réunions de la collective. Il voit à la gestion des ressources humaines, administratives et financières du RQCALACS. Le comité analyse des enjeux développe l'argumentaire des enjeux reliés aux dossiers du RQCALACS et élabore des prises de position pour ses membres. Le mandat du comité communication-vie associative consiste à élaborer et mettre en œuvre le plan de communication stratégique et à coordonner les actions de mobilisation. Les principaux dossiers sur lesquels ces comités et la collective ont travaillé cette année sont les suivants : la violence sexuelle sur internet ; les relations avec les CAVAC ; l'élaboration et la mise en œuvre du programme national commun sur la prévention des agressions sexuelles ; la sortie du 3^e plan d'action gouvernemental en matière d'agression sexuelle ; les violences basées sur l'honneur ; les services aux femmes transsexuelles ; les services dans le Nord du Québec ; la préparation de la journée d'action contre la violence sexuelle faite aux femmes ; les statistiques avec notre nouvelle base de données ; la poursuite du projet sur l'intersectionnalité des discriminations ; l'expérimentation de la communauté de pratiques pour les intervenants en agressions sexuelles ainsi que diverses activités de lutte liées à l'actualité. En résumé, ce fut à nouveau une année fort productive où les dossiers à travailler se sont faits nombreux au sein du Regroupement et où un climat de solidarité des plus agréables y régnait.

COMITÉ D'ENCADREMENT DU PROGRAMME COMMUN DE PRÉVENTION

Après consultation avec ses membres l'an dernier, le Regroupement québécois des CALACS a mis en branle la mise sur pied d'un programme commun de prévention des agressions à caractère sexuel. Pour ce faire, le Regroupement reçoit du financement du ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche ainsi que de Condition Féminine Canada. Le Regroupement travaille donc avec deux chercheures de l'Université du Québec à Montréal ainsi qu'avec une chargée de projet pour bien amener ces démarches à terme.

Pour soutenir les chercheures et la chargée de projet, un comité d'encadrement a été mis sur place formé par des représentantes de six CALACS. Le CALACS Coup de Cœur ayant à cœur la prévention des agressions sexuelles et ayant une bonne expertise depuis plusieurs années avec ses animations sur l'hypersexualisation a décidé de s'investir dans ce comité.

L'engagement original devait se traduire sur les trois ans du projet. Avec le départ en congé de maternité de la travailleuse attitrée à la prévention au premier avril 2016, il ne sera alors pas possible pour le CALACS de maintenir son engagement jusqu'à la fin. Ceci étant dit, avant le départ de ladite travailleuse, nous participons du mieux que l'on peut aux rencontres du comité d'encadrement, aux échanges et discussions qui peuvent avoir lieu entre les rencontres ainsi qu'aux journées de co-construction.

Jusqu'à présent, les travaux vont de très bon train. De plus, nous sommes en congruence avec le nouveau Programme d'éducation à la sexualité du Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche qui est présentement en expérimentation dans plusieurs écoles du Québec, dont à l'école l'Érablière de Saint-Félix-de-Valois. Nous ne pouvions mieux tomber!

Les travaux qui ont été faits jusqu'à présent ont été de trouver les concepts incontournables que nous voulions aborder lors des rencontres dans les écoles. Ensuite, de statuer sur la formule la plus gagnante au niveau de la construction du programme. Nous avons aussi regardé les outils et les formules déjà existants que les CALACS utilisent et qui ont un impact certain. Finalement, nous avons discuté sur les bienfondés d'une évaluation à la fin du projet.

En résumé

Réunions régulières (8 journées)	78h00
Journée spéciale (3 journées)	46h00
Assemblée générale annuelle (1 journée)	8h00
Comité encadrement (2 journées)	25h00

Total des heures investies: 159h00

COMITÉ INTERSECTORIEL EN MATIÈRE D'AGRESSION SEXUELLE

Ce comité, remis en place en juin 2008, regroupe plusieurs intervenants provenant de différents organismes communautaires et institutionnels, de différents milieux tels la santé, les services sociaux, la justice, etc.

L'objectif des orientations ministérielles en matière d'agression sexuelle (et du plan d'action qui en découle) est de prévenir les agressions sexuelles et d'agir adéquatement à l'égard des victimes et des agresseurs sexuels.

Cet objectif prend son sens à travers les 4 axes qui composent les orientations, soit :

- *La promotion des valeurs fondamentales;*
- *La prévention des agressions sexuelles;*
- *Le dépistage en matière d'agression sexuelle;*
- *L'intervention psychosociale, médicale, judiciaire et correctionnelle.*

Une des 3 conditions de réussite des interventions est :

- *La concertation intersectorielle et la coordination des services*

Pour assurer la cohérence, la complémentarité et la continuité des services d'aide, de protection et d'encadrement dans le domaine des agressions sexuelles, il est suggéré de consolider la concertation intersectorielle régionale en :

- ⇒ Assurant la coordination des actions en matière d'agression sexuelle des réseaux locaux des services de santé et des services sociaux et en assurant la coordination régionale des partenaires;
- ⇒ Participant aux diverses instances de concertation en matière d'agression sexuelle sur les plans régionaux et locaux;
- ⇒ Clarifiant les rôles et responsabilités des divers partenaires ainsi que la nature de leurs liens

L'objectif de la table intersectorielle est donc devenu :

Réunir les partenaires pour faciliter la concertation et la collaboration autour d'actions assurant le développement et la sécurité des personnes.

Une seule rencontre a eu lieu cette année, le 6 mai 2015 et nous y avons assisté. L'adoption de la loi 10 modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux, notamment par l'abolition des agences régionales a amené son lot de bouleversements et nous avons été plusieurs mois sans savoir qui aurait sous sa responsabilité le dossier violence sexuelle. Au début novembre, nous avons été informés que Monsieur François Savoie serait responsable du dossier. Considérant le mouvement de personnel, le transfert des dossiers, il était normal que les rencontres de concertation soit mises en suspend pendant une période de temps. Selon Monsieur Savoie, le comité intersectoriel devrait demeurer actif dans le futur. Nous sommes toujours en attente de la poursuite des rencontres. En janvier 2016, nous avons eu une rencontre avec ce dernier pour discuter de la place des CALACS dans la nouvelle trajectoire de service lorsque les victimes adultes se présentent en centre désigné (urgence). Cette rencontre a permis de se présenter, de parler des mandats et des activités des CALACS, d'aborder la future trajectoire de service et de discuter d'une entente de collaboration entre le CISSS et les CALACS.

COMITÉ RÉGIONAL DES CENTRES DÉSIGNÉS

Contrairement au comité intersectoriel en matière d'agression sexuelle, le sous-comité des centres désignés a été très actif et a poursuivi son travail en vue de la mise en place d'une nouvelle trajectoire de services pour les victimes d'agressions sexuelles adultes. Le contrat de Joëlle Champoux-Bouchard s'est poursuivi et elle nous a accompagnés tout au long de l'année dans cette démarche. Elle a été la personne ressource entre tous les acteurs impliqués. Son rôle a été primordial dans le contexte de changement de structure et de personnes responsables, car nous avions le souci que le travail déjà fortement avancé avant le changement ne soit pas tout à refaire par la suite avec de nouvelles personnes autour de la table. Nous travaillons sur ce dossier depuis tellement d'années, sans résultats concrets pour améliorer l'accessibilité et la continuité de services.

Considérant que les deux CALACS se sont offerts pour être les personnes pivots suite au passage des victimes adultes en centre désigné, nous avons tenu plusieurs rencontres pour discuter et nous entendre de façon précise sur notre rôle. Le comité régional des centres désignés a reconnu lors de la rencontre du 17 septembre 2015, l'expertise des deux CALACS dans l'accompagnement des victimes d'agression sexuelle et a accueilli favorablement notre proposition d'assurer le pivot de l'intervention dans le suivi des victimes d'agression sexuelle adultes lors de leur passage dans les deux centres désignés de la région.

Un projet de protocole de collaboration entre le CISSS et les CALACS de Lanaudière a été rédigé, discuté et corrigé. Il reste à le faire adopter par le président-directeur général. Nous avons cru que ce protocole serait effectif en date du 1^{er} avril 2016, mais nous sommes toujours en attente d'une signature officielle.

Le CALACS a participé à 8 rencontres cette année pour un total de 24 heures, on ajoute à ces heures de rencontres, 18 heures de travail associé. Ce point a été à l'ordre du jour de plusieurs rencontres d'équipe et de collective.

En résumé	
Le comité intersectoriel en matière d'agression sexuelle (1 rencontre)	3h00
Comités des centres désignés, comité et de suivi et comité restreint (8 rencontres) et temps de travail associé	42h00
Total des heures investies	45h00

TABLE DE CONCERTATION DES GROUPES DE FEMMES DE LANAUDIÈRE (TCGFL)

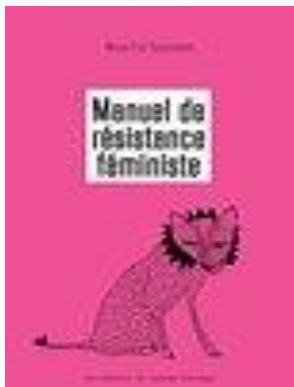


«Fondée en 1991, la Table de concertation des groupes de femmes de Lanaudière (TCGFL) est un regroupement régional de défense collective des droits. Elle favorise la participation active du mouvement des femmes de Lanaudière au développement socio-économique de leur région, en vue d'améliorer les conditions de vie et de santé des femmes, et ce, dans une perspective d'égalité entre les sexes» (www.femmeslanaudiere.org).

Le CALACS croit en la force de la concertation, en la vision féministe et au partenariat dans les luttes pour la condition de vie des femmes. C'est pourquoi être membre de la TCGFL est un incontournable pour l'équipe et la collective. Non seulement nous sommes membres de la TCGFL par solidarité, mais nous nous y retrouvons au niveau de nos valeurs, approches et points de vue. Nous nous y impliquons énormément. En plus des journées de concertation, le CALACS a siégé cette année sur le comité de coordination. Nous participons régulièrement

à des consultations provenant des autres membres de la Table ou de la coordonnatrice.

La première journée de concertation de l'année a eu lieu le 26 novembre 2015. Les points abordés lors de cette journée concernaient la marche mondiale des femmes (retour sur le rassemblement du 17 octobre à Trois-Rivières), la consultation gouvernementale en matière d'égalité et la démarche d'orientation de la TCGFL. Nous avons eu la présentation du travail de deux organismes travaillant sur la problématique de la violence conjugale, soit la maison d'accueil la Traverse ainsi que Regroup'elles.



La deuxième journée a eu lieu le 18 février 2016. Lors de cette journée, il y a eu une conférence et échange sur la publication du Manuel de résistance féministe. Le but de cet ouvrage est de comprendre la persistance des inégalités envers les femmes, s'approprier notre histoire et nos luttes, reconnaître l'antiféministe et le contrer. Sous forme de jeu-questionnaire et d'échanges que Marie-Ève Surprenant nous a présenté son contenu.

La présentation du travail des membres s'est poursuivie lors de cette journée. C'est Diane Messier du Centre de femmes Arc-en-ci-elle, situé à St-Michel-des-Saints qui a fait la présentation de son organisme. En dernière partie de rencontre, nous avons eu la présentation du bilan des actions de la TCGFL 2011-2016.

La troisième journée s'est déroulée le 31 mars 2016. En début de journée, nous avons poursuivi en ateliers et échanges sur le bilan des actions de la TCGFL 2011-2016. Il y a eu une présentation et discussions sur la nouvelle politique d'appui à la TCGFL. En deuxième partie de journée, il y a eu la présentation des projets en cours au Québec au niveau de l'éducation sexuelle dans les écoles. Pour terminer, deux travailleuses du CSSSNL-CSN ont présenté les actions du Comité condition féminine du Syndicat des travailleurs et travailleuses.

En résumé, voici donc l'investissement du CALACS Coup de cœur cette année au sein de la TCGFL :

En résumé

Journées de concertation et AGA (4 journées)
(Pour 3 travailleuses et 1 stagiaire)

35h30

Comité de coordination (5 rencontres)	30h30
Temps de préparation et lecture de documents	5h00
TOTAL des heures investies	71h00

TABLE RÉGIONALE DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES DE LANAUDIÈRE (TROCL)



La table régionale des organismes communautaires de Lanaudière (TROCL) est un regroupement d'organismes communautaires autonomes de Lanaudière qui ont comme objectif commun de favoriser les changements sociaux. Elle favorise la concertation et la mobilisation pour bien représenter et défendre le bien de ses membres.

Vu la mission de ce regroupement, il est primordial pour le CALACS d'en rester membre. Nous y retrouvons des groupes aux valeurs et aux convictions semblables aux nôtres. Nous y trouvons d'ailleurs un sentiment d'appartenance bien particulier.

C'est pourquoi, non seulement nous sommes membres de la TROCL, mais aussi nous essayons le plus possible de participer aux activités qui l'entourent.

Cette année, autre que notre présence à l'assemblée générale annuelle, nous avons été actives dans les différentes activités et mobilisations en lien avec la poursuite de la campagne «*Je tiens à ma communauté - Je soutiens le communautaire*», en plus d'autres activités plus spécifiques à la TROCL:

Pour ce faire, le CALACS Coup de cœur a réitéré son engagement à la campagne : "*Je tiens à ma communauté>Je soutiens le communautaire*" en prenant cette résolution qui fut adoptée à l'unanimité, lors de son Assemblée générale annuelle.

Considérant que :

- Les organismes communautaires autonomes sont essentiels au progrès social de la société. Ils contribuent à réduire les inégalités individuelles et collectives, agissant sur les causes des problèmes sociaux pour aider à les prévenir. Ils favorisent le renforcement du pouvoir d'agir de chaque personne sur ses conditions de vie et son implication pour le mieux-être de la collectivité.

- Les OCA souffrent d'un important sous-financement, ce qui nuit à la pleine réalisation de leur mission. La plupart des groupes n'ont pas eu d'augmentation depuis plusieurs années. Les groupes n'ont pas ce qu'il faut pour suivre l'augmentation du coût de la vie. Des centaines d'organismes sont en attente d'une première subvention.
- Le sous-financement des OCA a de graves conséquences, telles que la réduction/coupures des activités et des services offerts, pouvant aller jusqu'à la fermeture temporaire ou permanente d'organismes. Ce sont deux millions de citoyennes et de citoyens qui ne peuvent bénéficier totalement des groupes qu'ils ont créés.
- Cette situation se conjugue avec toutes les coupures, compressions et hausses de tarifs actuelles dans les services publics et les programmes sociaux. Les mesures d'austérité limitent l'accès aux services sociaux publics, diminuent la qualité de ces mêmes services et appauvissent la population.
- Le gouvernement du Québec doit concrétiser sa promesse aux organismes communautaires autonomes et leur accorder un financement stable et récurrent. Il doit combler le manque de ressources en octroyant minimalement 225 millions de dollars pour les 3000 organismes communautaires autonomes en santé et services sociaux ainsi qu'en octroyant minimalement 125 millions de dollars pour les 1000 organismes communautaires autonomes financés par d'autres ministères que la santé et les services sociaux.



PIQUE-NIQUE COMMUNAUTAIRE

Dans le cadre du troisième pique-nique de la rentrée, plus de 125 personnes ont répondu à l'appel de la Table régionale des organismes communautaires de Lanaudière afin de prendre leur dîner toutes et tous ensemble, à la Place Bourget, afin de souligner la rentrée du communautaire. Ces organismes en provenance des territoires des MRC du nord de la région ont côtoyé plusieurs citoyennes et citoyens venus assister à l'événement. Cette année, cette activité avait une importance particulière compte tenu du contexte social et politique auquel la population est confrontée par le gouvernement québécois. Fort d'une appartenance de plus en plus grandissante à leur regroupement régional, les membres présents ont eu l'opportunité de découvrir des outils en pleine création, soit le Manifeste lanaudois de l'autonomie et la vidéo des revendications communes des membres de la TROCL.

2 NOVEMBRE 2015, JOURNÉE PRÉPARATOIRE À LA SEMAINE D'ACTIONS

Les membres de la TROCL ont été invités à préparer ensemble la semaine de mobilisation. Afin de vivre une expérience de solidarité régionale unique, cette journée a permis que les groupes collaborent entre eux en mettant à profit les forces des personnes composant la TROCL, à bâtir le matériel de mobilisation et surtout, à démystifier le concept de l'austérité.

3 NOVEMBRE 2015, LA GRANDE MARCHE DU COMMUNAUTAIRE



2 - 3 NOVEMBRE 2015

Journées de grèves, fermetures, interruptions d'activités des organismes communautaires.

66

L'équipe du CALACS a participé à la marche qui a eu lieu à Terrebonne au parc Saint-Sacrement. Nous avons été plus de 700 manifestantes et manifestants pour scander haut et fort notre colère envers les politiques d'austérité de gouvernement libéral et réclamer un rehaussement immédiat de notre financement à la mission.

Pour ces deux journées, nous avons laissé un message de boîte vocale téléphonique ainsi que sur notre page Facebook qui annonçait la fermeture du CALACS pour ces deux journées. Le message allait comme suit : Bonjour, veuillez notes que le CALACS sera fermé les 2 et 3 novembre prochains. Nous participerons à la grande mobilisation nationale : 2 et 3 novembre : on ferme! Dehors contre l'austérité. Être un organisme communautaire autonome veut aussi dire de contribuer à la transformation sociale de notre société et de susciter la participation citoyenne. C'est exactement dans cet esprit que nous participerons aux actions de mobilisation. Pendant ces journées, nous rappellerons au gouvernement québécois le besoin de rehaussement de financement pour pouvoir réaliser notre mission. Nous vous invitons à vous joindre à nous et à venir participer à la grande marche du communautaire. Bonne journée!



Voici donc l'implication du CALACS Coup de Cœur au sein de la TROCL pour l'année 2015-2016 :

En résumé

AGA	4h00
Pique-nique communautaire	2h00
Participation à la mobilisation régionale (Pour 4 trav.1 stagiaire)	55h00
Temps de préparation et lecture de documents	3h00

TOTAL des heures investies **64h00**

En résumé pour l'année 2015-2016

Le CALACS Coup de Cœur s'est impliqué dans ces lieux de représentation

Regroupement québécois des CALACS	193h00
Comité intersectoriel en matière d'agression sexuelle et comité centre désigné	45h00
TCGFL	71h00
TROCL	64h00

Total des heures investies: **373h00**

CONCERTATION/PARTENARIAT/LUTTE

La concertation et le partenariat sont très importants pour nous, c'est pourquoi nous nous impliquons du mieux que l'on peut tout au long de l'année :

Rencontre avec La Chrysalide

Nous avons travaillé sur plusieurs dossiers communs cette année avec nos consœurs du sud de la région cette année. Il y a eu la démarche avec le CAVAC, les rencontres des comités des centres désignés, différents dossiers portés par le Regroupement québécois des CALACS, la demande de subvention provenant du ministère de la Condition féminine. Nous n'avons pas tenu de rencontres de travail supplémentaire. Chaque fois que nous étions sur un lieu de représentation commun, nous profitions de ce temps pour échanger sur des sujets variés qui nous concernent mutuellement.

CAVAC de Lanaudière

Lors des rencontres en comité restreint (sous-comité issu du comité des centres désignés), la similarité des mandats entre les CALACS et le CAVAC est ressortie. Il devenait alors difficile de définir le rôle de chaque organisme dans une trajectoire de service. Il nous est alors apparu essentiel de tenir des rencontres avec le CAVAC pour mettre en lumière nos particularités et nos différences, tant dans notre approche d'intervention que dans nos services respectifs dans le but d'améliorer nos collaborations.

Nous avons tenu 6 rencontres de comité de travail cette année ensemble. Trois de ces rencontres ont servi à préparer une rencontre qui eut lieu le 14 octobre et qui avait pour but de réunir les trois équipes de travail pour présenter l'historique de notre organisme, la mission, les activités et la philosophie d'intervention. Lors de cette journée, Julie Thériault (organisatrice communautaire) qui animait la rencontre a mis l'accent sur nos ressemblances et nos différences. La rencontre a aussi permis de nommer des irritants mutuels que nous avons pu vivre dans le passé et d'orienter nos collaborations futures. Par la suite, 3 autres rencontres ont été tenues pour travailler sur une entente de collaboration entre les 3 organisations. Ladite entente devrait être adoptée à l'automne 2016. Même sans ladite entente signée, le travail que nous avons fait avec le CAVAC a permis d'améliorer nos liens, d'améliorer les références et d'en augmenter le nombre. 53 heures ont été investies dans cette démarche.

Rencontre avec Parents-Unis

Nous avons tenu une rencontre d'échange entre les deux CALACS et l'organisme Parents-Unis étant donné que la direction a changé dernièrement. Cette rencontre d'une durée de 3h00 a permis de se présenter et nommer les différents services offerts par chacun de nos organismes pour éviter que notre offre de services respective vise la même clientèle.

Bien sûr, nous ne pouvons garder sous silence toutes les belles collaborations, échanges, discussions que nous avons eues avec de nombreux intervenants du milieu communautaire, particulièrement du secteur femme et du secteur jeunesse, des intervenants du réseau de la santé et des services sociaux, particulièrement en lien avec le comité intersectoriel en matière d'agression sexuelle, des intervenants des milieux scolaires, ainsi que des intervenants du milieu policier / judiciaire / médical. Les différents lieux de représentations où l'on siège nous ont permis d'accroître de façon considérable la concertation avec ces différents partenaires.

ACTIVITÉS DE LUTTE

JOURNÉE D'ACTION CONTRE LA VIOLENCE SEXUELLE FAITE AUX FEMMES 2015 (JACVSFF)

Les CALACS soulignent depuis 34 ans la Journée d'action contre la violence sexuelle faite aux femmes, qui a lieu le troisième vendredi du mois de septembre.

Cette année, les membres du Regroupement québécois des CALACS ont choisi comme thème de la journée « *Les agressions sexuelles...brisent des vies* ». Pour aborder les conséquences nombreuses que vivent les victimes. La Journée d'action est une occasion de sensibiliser la population sur les conséquences des agressions sexuelles. Il est important d'arrêter de nier la gravité des conséquences et surtout d'arrêter de culpabiliser la victime pour un geste dont elle n'est pas du tout responsable. Il est important de continuer à encourager les personnes qui en ont été victimes à en parler et à recevoir de l'aide.

Au CALACS Coup de Cœur, nous avons envoyé au Journal l'Action ainsi qu'au Journal de Joliette, un communiqué de presse parlant des conséquences des agressions sexuelles. Le communiqué a été publié en ligne en date du 18 septembre 2015 au Journal de Joliette (voir communiqué en annexe).

Nous avons aussi envoyé de la documentation aux membres dans le cadre de cette journée. Nous avons invité les membres à utiliser les outils envoyés (texte, autocollant) pour sensibiliser les membres de leur entourage (milieu de travail, entourage, famille) aux conséquences des agressions à caractère sexuel.

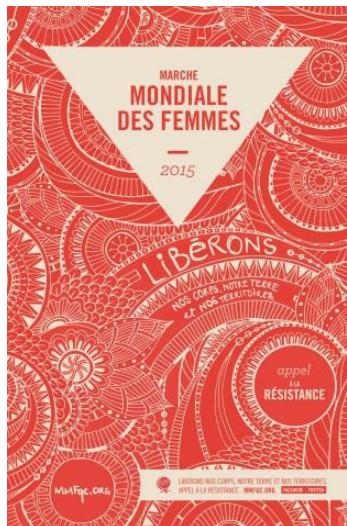


De plus, le café-rencontre qui eut lieu le jeudi 17 septembre a porté sur le thème de la journée d'action. Nous avons profité de la présence des femmes au CALACS pour faire une photo et pour participer au mouvement blanc. Ce mouvement initié par les CALACS d'Abitibi a pour but de créer un mouvement de plus grande ampleur pour appuyer les campagnes de dénonciation des femmes à travers le Québec. Comme certaines femmes

n'étaient pas confortables d'apparaître sur la photo et de briser leur anonymat, elles ont choisi d'être de dos pour la photo.

Le fonctionnement de la campagne est simple: elle s'adresse à tout le monde qui appuie les actions de dénonciation. Pour se joindre au mouvement, il suffit de prendre une photo de soi-même habillé en blanc et de publier cette photo sur les réseaux sociaux en inscrivant #mouvementblanc dans son statut. Le blanc est en référence au ruban blanc qui est associé à la journée d'action contre la violence sexuelle.

LA MARCHE MONDIALE DES FEMMES 2015



C'est sous le thème «Libérons nos corps, notre terre et nos territoires.» que nous avons été marchés à Trois-Rivières le 17 octobre 2015 dernier. La marche a permis de mettre de l'avant les luttes, les résistances et les alternatives que les femmes du Québec mettent en place. Le parcours a traversé le centre-ville de Trois-

Rivières et s'est terminé par des prises de paroles politiques et des performances artistiques.



12 JOURS D'ACTION CONTRE LA VIOLENCE FAITE AUX FEMMES ET 6 DÉCEMBRE

(JOURNÉE D'ACTION ET DE COMMÉMORATION CONTRE LA VIOLENCE FAITE AUX FEMMES)

Les activités entourant le 6 décembre, journée de commémoration et d'action contre la violence faite aux femmes, en mémoire de la tuerie de la polytechnique, touchent directement le CALACS et sa mission. C'est pourquoi nous tenons à souligner ces journées à notre façon. Cette année, le thème des douze jours d'action a été « Douze attitudes aidantes

pour douze jours d'action ». Douze attitudes aidantes à mettre de l'avant lorsqu'une femme dévoile une situation de violence sexuelle.



Nous avons envoyé un communiqué de presse aux journaux locaux et envoyé de la documentation aux membres, accompagnées par 2 rubans blancs pour que nos membres puissent sensibiliser d'autres personnes autour d'elles. (Annexe)

JOURNÉE INTERNATIONALE DES FEMMES – 8 MARS 2016

Cette année il n'a pas été possible pour nous de souligner de façon prononcée la Journée internationale des femmes qui avait pour thème «*Ce 8 mars, je me fais entendre!*». Par contre, nous avons publié sur notre page Facebook de l'information en lien avec cette journée, avons vendu des épinglettes, distribué des autocollants et installé les affiches à l'effigie de la journée dans les locaux du CALACS.



En résumé :

Concertation et partenariat	66h00
-----------------------------	-------

*seuls les partenariats cités précédemment ont été comptabilisés

JACVSFF 2015	6h00
--------------	------

12 jours d'action 2015	4h00
------------------------	------

Total des heures investies:	76h00
------------------------------------	--------------



BAILLEURS DE FONDS



Nous tenons à remercier chaleureusement ceux et celles qui ont contribué à notre financement cette année. Ce soutien financier a permis de réaliser notre mission en lien avec l'intervention, la prévention et la lutte contre les agressions à caractère sexuel.

CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE LANAUDIÈRE (CISSSL)

Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC)

PROGRAMME DE SOUTIEN À L'ACTION BÉNÉVOLE

Véronique Hivon, députée de Joliette

Nicolas Marceau, député de Rousseau

RESSOURCES HUMAINES ET DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES CANADA

Emploi d'été Canada

AUTRES CONTRIBUTIONS

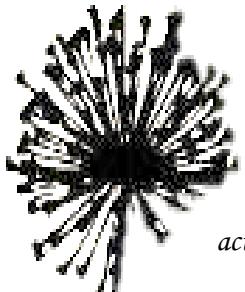
(pour lesquelles nous avons offert des reçus de charité)

Donateurs privés

EN CONCLUSION

Une autre belle année bien remplie vient de s'écouler au sein du CALACS Coup de cœur... Nous sommes fières de plusieurs de nos accomplissements, dont notamment celui d'être maintenant plus visibles par le biais de notre tout nouveau site internet. Plus ouvertes sur le monde, plus accessibles pour les gens qui n'osent peut être pas encore prendre le téléphone pour nous contacter, et enfin plus proactives à faire connaître la problématique des agressions sexuelles afin que les personnes qui en sont victimes ne restent plus enfermées dans ce silence.

Nous amorçons notre nouvelle année avec courage en étant seulement trois collègues vu le départ tout récent d'une des nôtres pour son congé de maternité. Mais trois collègues qui sont là depuis plus d'une décennie quand même, qui sauront relever les nouveaux défis qui s'en viennent! À cela viendra se greffer l'aide précieuse d'une militante et d'une contractuelle à court terme pour nous soutenir dans l'ensemble de ces défis que nous devons relever au quotidien... Et qui sait... Peut-être en cours d'année d'autres militantes actives et d'autres contractuelles.



La solidité et l'harmonie qui règnent au sein de notre équipe constituent le noyau du CALACS et contribuent grandement à son bon fonctionnement. Cela constitue en fait une force majeure pour notre organisme et nous en sommes particulièrement fières... Nous avons au fil du temps décidé chacune à notre façon de ne plus vouloir être des cordonniers mal chaussés. C'est-à-dire vouloir faire ce que l'on dit aux femmes afin de participer aussi activement dans ce mouvement que l'on appelle le processus de changement et le processus de guérison...



Pour l'année qui suivra, notre chemin se poursuivra au gré de priorités plus restreintes vu notre situation actuelle en ce qui a trait aux ressources humaines. Nous veillerons à la continuité des tâches reliées à chacun de nos volets et nous poursuivrons activement nos démarches de rehaussement du financement afin de bénéficier de subventions supplémentaires. Nous nous croisons les doigts! À suivre...



Enfin, nous tenons à remercier une fois de plus toutes les personnes qui gravitent de près ou de loin autour du CALACS et qui nous donnent l'énergie nécessaire pour continuer à faire avancer la cause des agressions sexuelles. Votre aide, chacune à votre façon, est précieuse pour nous.

Bonne continuité au CALACS et à tous ses membres!

Les travailleuses et la collective



ANNEXE